PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL

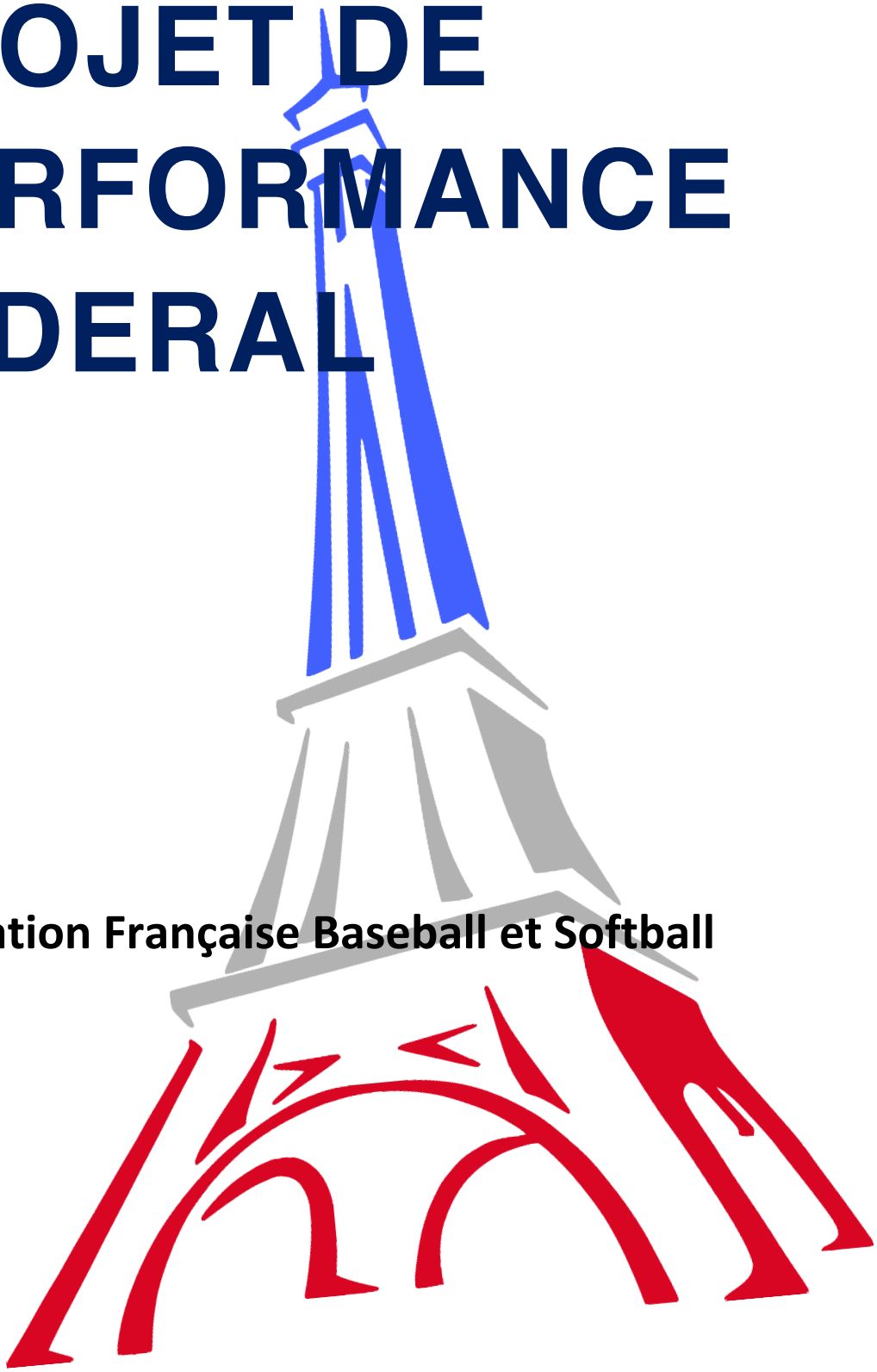

Fédération Française Baseball et Softball

2021 / 2025

PARTIE STRATEGIQUE

Basée sur la méthode ORfévre

I. BILAN

1. Debriefring

2. Bilan olympiade

3. Axes d'amélioration

II. OBJECTIFS

1. En terme de transformation

2. En terme de résultats

III. STRATEGIE

1. Préfigurer ce qu'il faudra être capable de faire pour remporter la médaille d'Or

2. Anticiper le contexte spécifique des JOP

3. Anticiper les évolutions règlementaires possibles

4. Identifier les forces et les faiblesses du sportif / collectif et ses facteurs de risques intrinsèques.

5. Analyser les forces et les faiblesses de la concurrence (aujourd'hui et demain)

6. Hiérarchiser les déterminants de performance à optimiser en priorité

BILAN

Cette olympiade 2017/2021 avait comme priorité la mise en place d'un parcours de l'athlète en lien avec les structures labellisées et un profilage d'athlète en conservant les pôles Espoirs et Pôle France.
Les structures ont travaillé sur des objectifs de développement de structure en fonction des priorités : encadrement, équipement structurant, rencontres sportives.
Nous avons pu harmoniser le parcours des athlètes en préparation physique en pôle espoir et pôle France baseball et softball.
Pour le baseball, nous avons aussi formalisé des temps d'harmonisation entre pôles espoirs et France concernant les lanceurs.

Nous avons aussi travaillé sur une cellule de performance apportant des compétences nouvelles aux cadres fédéraux et des outils numériques innovants et facilitateurs.

Les structures existantes au sein du PPF ont un projet de développement cohérent que nous accompagnons auprès des partenaires pour optimiser celles-ci.
Les équipements spécifiques et de haut niveau restent des points faibles dans notre organisation du PPF.
Nous avons aussi mis l'accent sur la nécessité de structurer les clubs de Haut Niveau avec l'intermédiaire des structures associées en baseball et softball.
Seul 2 structures aujourd'hui ont pu voir le jour sur 10 clubs D1 en baseball.
Pas de structure associée en softball actuellement.
Le cahier des charges d'une structure associée permet d'avoir un volume et une qualité d'entrainement pour les clubs de haut niveau avec un ou des professionnels de l'activité.
La mise en place de l'INFBS et des promotions de DEJEPS et récemment des CQP nous permet de palier à la qualité d'encadrement.
Toutefois, il manque encore des encadrants dans les clubs D1 permettant une quantité et une qualité d'entraînement amenant à une progression des joueurs(ses) et non juste un maintien des qualités acquises lors de leur parcours en club formateur, en structure HN voire à l'international.

En parallèle, le championnat D1 baseball a évolué en libérant des règles de protection des lanceurs français et des receveurs français. Le nombre d'étrangers par clubs a augmenté limitant le développement des lanceurs français. Le niveau augmente grâce à l'apport d'étrangers, mais cela ne bénéficie pas aux joueurs potentiels Équipe de France sauf pour les cadres titulaires dans leurs équipes.

De plus, les 2 années de pandémie mondiale ont été handicapantes pour nous avec une saison blanche en 2020 et quelques reprises d'activités et de structuration en 2021.
La pandémie a beaucoup affecté les programmations 2020 et 2021 pour le Baseball et Softball.

Le Bilan de l'olympiade 2017/2021 reste positif pour le softball et le baseball en fonction des catégories d'âge.

La grosse performance de cette olympiade revient au softball avec la 6ème place au Championnat d'Europe Senior en 2019 enchainée avec la belle performance réalisée lors du Tournoi de Qualification pour Tokyo.

En Equipe de France jeunes, le softball obtient des performances stables sans décrocher de performances réelles mais sans contre-performance.
Le bassin de joueurs en softball jeunes est limité avec une pratique baseball féminin aussi en plein essor.
Toutefois, ces collectifs permettent une détection, sélection et suivi de ces athlètes en vue des structures HN ou de l'Équipe de France Senior.
Les moyens financiers alloués sur le collectif softball ont nettement été améliorés avec un rééquilibrage en fonction des disciplines.

En ce qui concerne le baseball pour les 23U et senior, le covid a été plus contraignant que pour le softball du fait des dates de compétition de référence en 2020/2021 ne permettant pas la disponibilité des cadres EDF évoluant à l'étranger.
Le championnat de France annulé en 2020 et très réduit sur 2021 avant les échéances internationales.
En ce qui concerne les collectifs jeunes, le niveau en 12U progresse en Europe avec la participation des nations fortes sur ce championnat d'Europe.
La France reste dans le groupe A mais ne parvient plus au podium européen.
Les nations fortes sont maintenant toutes présentes au Championnat d'Europe 12U, ce qui montre le décalage de formation dans les clubs entre les nations structurées avec leur club et les autres nations sans de travail de formation des joueurs avant les structures d'accession ou d'excellence.
Nous sommes donc aussi sur un travail de formation de coachs bénévoles en club et d'entraîneurs professionnels pour trouver des solutions de formation de qualité dan
Les 15U ont connu en 2019 une difficulté avec le changement de staff ne travaillant pas avec les pôles espoirs.
Nous avons pu retravailler sur un retour du staff précédent en lien avec les pôles Espoirs pour obtenir en 2021 une qualification aux Championnats du Monde en finissant Vice-Champion d'Europe 2021.

Les 18U restent toujours à une 5ème place qui correspond à notre niveau européen. Pas d'exploit sur une qualification dans le carré final malgré le travail effectué en Pôle France sur l'année avec un nombre significatif de joueurs. Nous espérons retrouver ce carré final sur 2022.

En annexe le bilan des structures, EDF de l'Olympiade.

Axes Amélioration

1/ Formation des jeunes en club à l'issue du parcours Pôle Espoirs/ Pôle France
2/Structurer les clubs D1 avec de l'encadrement professionnel
3/ Rendre plus attractif le championnat de France D1 Baseball-Softball en optimisant les performances des joueurs(ses)
4/Augmenter le nombre de matchs de qualité pour toutes les catégories en clubs et structures HN
5/Échanges et partages entre Manager de collectifs club et France
6/ Accentuer le réseau international pour optimiser nos projets EDF

Objectifs

En termes de transformation :

-Plus d'équipe fédérale dans les championnats baseball et softball du fait des difficultés pour les clubs d'alimenter en saison régulière depuis 2018 (baseball) et 2019 (softball).
-Augmenter le nombre d'académie labellisée baseball et softball
-Développer les temps de coordination entre managers sur la formation continue/évolution des règles/Arbitrage/optimisation de performance…
-Améliorer la détection régionale et nationale pour les EDF et le profilage des athlètes.
-Prioriser les actions EDF pour optimiser la préparation
- Pôle spécifique Baseball5

En termes de résultat :

-Podium européen en EDF jeune
-Qualification aux Championnats du Monde jeune
-Top 4 Europe Baseball et Softball avant 2026
- Maintien dans le Top 3 en Baseball5
-Qualification WBC

STRATEGIE

POINT CLÉ1

PRÉFIGURER CE QU'IL FAUDRA ÊTRE CAPABLE DE FAIRE POUR REMPORTER LA MÉDAILLE D'OR

*Cette première étape du questionnement porte sur **l'analyse de la discipline sportive en situation de compétition, en dehors de toute considération relative à l'athlète ou au collectif ciblé par le diagnostic**.*

	OUI	NON	Commentaires
1 / Visualisez-vous le type de performance qu'il faudra réaliser pour être champion olympique /paralympique ? Si oui lequel ?	OUI		Qualification Européenne 2027 Rentrer dans le TOP 8 nations mondiales
■ Si oui, êtes-vous capable de décrire un objectif de performance clair et structurant, voire mesurable, qui garantit les chances d'atteindre la médaille d'or ?			Former des joueurs dans un environnement professionnel
2 / Utilisez-vous des données pour projeter la performance qu'il faudra réaliser ?	Oui		Statistiques compétitions championnats internationaux/Pros. Parcours des athlètes/ Profilage.
3 / Quels sont, selon vous, les ingrédients indispensables pour parvenir à un tel niveau de performance ?			-pour le baseball : Avoir plus de Joueurs issus du milieu professionnel MLB (AA ou AAA) et pouvant porter le maillot FRANCE -pour le softball : Avoir plus d'athlètes évoluant en NCAA D1 pouvant porter le maillot France - pour le baseball5 : Structuration de la filière de haut niveau
4 / À quel point pensez-vous les avoir tous identifiés ?			
5 / Avez-vous mené cette réflexion dans votre staff ? Si oui, êtes-vous parvenu à vous accorder sur un objectif commun ?	Oui		Partage au sein de la DTN sur le chemin à parcourir pour la médaille d'or

Stratégie :

Détection nationale efficiente basée sur le profilage.

Développer le championnat de France baseball et softball D2/D1 en mettant les athlètes dans des conditions pour performer.

Formation d'athlètes en structures HN entre 13/18 ans en lien avec les clubs D2/D1 pour amener aux meilleurs championnats de haut niveau D1/universitaires/ Pros.

Suivre la formation d'athlètes en lien avec les systèmes pros.

Accompagner les athlètes pros pour représenter la France sur les échéances importantes.

Détection nationale pour la mise en place de la filière HN du B5 avec l'ouverture d'un PF en septembre 2023

POINT CLÉ2

ANTICIPER L'ENVIRONNEMENT SPÉCIFIQUE DE L'ÉCHÉANCE OLYMPIQUE OU PARALYMPIQUE CIBLÉE

Les JOP ne sont pas une compétition comme les autres échéances internationales. Ils incarnent un enjeu particulier dans la carrière d'un athlète et de son encadrement. Il est donc essentiel d'en anticiper les spécificités contextuelles et environnementales, afin que ces dernières ne soient pas déstabilisantes le jour J. ***Tout ce qui peut être anticipé et maitrisé doit l'être afin de limiter les risques de déstabilisation****.*

	OUI	NON	Commentaires
1 / Identifiez-vous des spécificités qui différencie-ront les prochains JOP des compétitions majeures ayant jalonné l'Olympiade ? Si oui, lesquelles ?	X		Peu de nations participantes en comparaison aux Championnats du Monde. Dans l'attente de l'inscription en discipline additionnelle en 2023 et les changements de règles pour les JOP 2028. L'opportunité de voir l'entrée du Baseball5 comme discipline Olympique en 2028 après une participation au JOJ de Dakar 2026.
2 / Si vous visualisez la préparation terminale des JOP et la compétition, **identifiez-vous des scenarii défavorables liés à ces particularités, qui pourraient compromettre vos chances de médailles ?** Si oui, lesquels ?		X	Peu de nations qualifiées pour le tournoi final (6 à Tokyo pour le Baseball et Softball). Peu de moyens humains et financiers pour faire vivre nos projets. Peu de visibilité sur le soutien financier et humain de l'ANS d'une année à l'autre.
3 / Avez-vous une stratégie pour maitriser chacun de ces scenarii et minimiser l'impact de l'environnement spécifique des JOP sur les performances de votre athlète / équipe ?		X	Manque de visibilité sur l'inscription du Baseball, Softball et Baseball5 sur les prochains JOP
4 / Avez-vous prévu de mettre à profit le test-event pour tester ces stratégies ?	X		
5 / Avez-vous bien fait le tour de l'ensemble des acteurs qui pourraient alimenter cette analyse ?		X	

POINT CLÉ3

ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS RÈGLEMENTAIRES POTENTIELLES

La performance peut être influencée par des évolutions réglementaires au cours d'une même olympiade. Il est donc important d'anticiper ces changements et toutes les implications potentielles en termes de préparation technique, tactique, physique et mentale.

	OUI	NON	Commentaires
1 / **Disposez-vous d'un système de veille** vous permettant d'anticiper les éventuelles évolutions réglementaires à venir ?	X		Présence instances européennes et internationales. Présence aux compétitions de référence. Suivi du système professionnel MLB
2 / **Identifiez-vous des évolutions réglementaires potentielles pouvant intervenir d'ici les prochains JOP ?**	X		Match en 7 manches. Réduction du nombre d'athlètes par équipe Tournoi Olympique réduit avec un nombre d'équipes limitées.
■ Si oui, visualisez-vous l'impact qu'elles pourraient avoir sur les déterminants de performance dans votre discipline ?	X		Accélération du jeu. Optimisation des qualités de frappe et des performances des lanceurs. Approche à l'entrainement des lanceurs différentes et managérat spécifique du collectif
3 / **Identifiez-vous déjà de quelle manière cela devrait vous inciter à ajuster votre préparation en conséquence ?**	X		Plus efficient tout de suite. Préparation des lanceurs sur 3/4 manches plutôt que 5/6. Match de 2h/2h30 au lieu de 3h/3h30.
4 / Êtes-vous en mesure d'**influencer les instances internationales** afin que les évolutions sportives et réglementaires de votre discipline soient à votre avantage ?	X		Représentation aux instances internationales.
5 / **Spécificité paralympique** : Êtes-vous en mesure d'anticiper l'évolution du code de classification et des pathologies afin de maîtriser la reclassification des athlètes à potentiel ?		X	

Stratégie :

Organiser un championnat de France en lien avec nos compétitions de référence internationale. Les Challenges de France sont un bon exemple de calage avec les compétitions de référence et permettent de faire évoluer les règlements en fonction des futures évolutions internationales.

La préparation technique, physique et mentale doit prendre en compte ces évolutions.

La formation de managers des collectifs France en vue des évolutions de règlement (Réunion DTN élargie).

Renforcement des exigences de diplôme pour les managers en D1 Baseball-Softball (DEJEPS, DESJEPS) en lien avec l'INFBS.

Coordonner la formation d'athlètes en lien avec les managers des collectifs de Club D1.

POINT CLÉ4

ANALYSER LES FORCES ET FAIBLESSES INTRINSÈQUES DE L'ATHLÈTE / DU COLLECTIF ET LES FACTEURS DE RISQUE INTRINSÈQUES

La stratégie de performance doit également reposer sur un second filtre d'analyse qui concerne l'athlète / le collectif ciblé et la concurrence. Pour réaliser cette analyse, il est nécessaire de croiser le regard des acteurs de la cellule de performance et de l'athlète avec la mise à profit des données. Les données permettront notamment de challenger les opinions et de consolider les analyses lors des débriefings post-compétitions.

A. CROISER LES REGARDS

	OUI	NON	Commentaires
1 / Réalisez-vous des débriefings après les compétitions pour analyser les forces et faiblesses de l'athlète / du collectif au regard de la concurrence ?	X		Formalisation d'un bilan des compétitions sur l'organisation générale et sur nos athlètes.
■ Si oui, à quelle fréquence ont lieu ces débriefings ?			Réunions DTN
■ Qui y participe ?	X		Managers/DTN/DTNA/ DTN élargie
2 / Impliquez-vous l'athlète lors de ces débriefings ? Si oui, vous appuyez-vous sur son ressenti ?	X		Les athlètes ont tous un débriefing avant le début des compétitions.
3 / Disposez-vous d'une grille standardisée pour mener ces débriefings ? Si oui, permet-elle de questionner l'ensemble des facteurs susceptibles d'agir sur la performance de votre athlète / collectif ?	X		Oui sur la partie Softball, à travailler pour 2022 sur la partie Baseball.
4 / Rencontrez-vous des problèmes particuliers pour rendre ces débriefings impactants ? Si oui, lesquels ?			Peu de temps pour organiser des moments en présentiel

Stratégie :

Formaliser des bilans des collectifs plus en rapport avec la concurrence.

Débriefing plus précis en fonction de la formalisation des bilans en utilisant une grille standardisée.

B. METTRE À PROFIT LES DONNÉES POUR CHALLENGER LES OPINIONS ET ENRICHIR L'ANALYSE

	OUI	NON	Commentaires
1 / Collectez-vous des données pour identifier les forces et faiblesses de votre athlète / collectif ?	X		Historique dans nos disciplines
■ Êtes-vous satisfait(e) de la qualité des données que vous collectez ?	X		
2 / Y a-t-il des données importantes que vous ne parvenez pas à collecter ? Si oui, quelles sont-elles et quels sont les freins auxquels vous êtes confrontés ?	X		Difficultés pour les manager EDF d'échanges avec des managers clubs sur l'année en fonction des intérêts de formation de l'athlète et non
3 / Rencontrez-vous des freins pour analyser vos données (méthode d'analyse et temps de traitement) ?	X		Pas d'analystes au sein de la FFBS du fait du manque de cadres et de staff spécifique. Peu d'harmonisation ou de stratégie de mutualisation des données par manque de ressources humaines.
4 / Avez-vous le sentiment que ces données vous permettent d'identifier les forces et faiblesses de votre athlète / collectif de manière pertinente ?	X		Ranking par position en fin de compétition. Données individuelles et collectives pertinentes.
5 / Des temps dédiés sont-ils prévus pour débriefer de ces données ?	X		Lors des bilans des collectifs
■ Qui est impliqué lors de ces débriefings ?			DTN élargie/Cellule de perf
■ Quand surviennent-ils ?			Fin d'année
■ Sont-ils systématiques ?			A améliorer sur 2 temps dans l'année.
6 / Rencontrez-vous des problèmes particuliers pour rendre ces débriefings impactants ? Si oui, lesquels ?			Le temps consacré sur ce sujet.

Stratégie :

Prévoir 2 temps de concertation nécessaire avec la DTN élargie en baseball et en softball avec les managers des clubs pour ces bilans.

B. FORCES, FAIBLESSES & FACTEURS DE RISQUE INTRINSÈQUES

	OUI	NON	Commentaires
1 / Quelles sont les forces de votre athlète ou de votre collectif ?			
■ Certaines vous semblent-elles avoir le potentiel de devenir des super-forces au regard de la concurrence ?	X		Potentiels détectés puis accompagnés dans les structures HN
2 / Quelles sont ses faiblesses ?			
■ Certaines vous semblent-elles inacceptables au regard de la concurrence ?		X	
3 / Quels facteurs de risque – en lien avec votre athlète ou équipe – pourraient compromettre :			
■ La qualité de sa préparation pour les JOP ?	X		Plus de rencontres de haut niveau
■ Le bon déroulement des derniers jours d'attente avant la compétition ?	X		Moyens mis en œuvre pour la préparation.
■ Le bon déroulement de sa performance en compétition ?	X		Préparation mentale/ gestion de son bien-être/ Disponibilité mentale
4 / Pour chacune des faiblesses et des facteurs de risque :			
■ Avez-vous une stratégie pour le corriger/maîtriser ?	X		Cellule de performance et compétences prépa mentale
■ Percevez-vous que votre stratégie est suffisamment robuste ?		X	Manque de moyens pour intervenir en compétition
■ Si ce n'est pas le cas, explicitez les raisons de vos doutes			

Stratégie :

Permettre à nos meilleurs potentiels d'être vus, accompagnés dans les structures permettant son optimisation en tant qu'athlète HN.

Permettre aux clubs D1 d'accueillir ces athlètes avec encadrement professionnel, structure et avec des équipements nécessaires.

Travailler en lien avec la cellule de performance pour permettre de répondre au mieux aux problématiques des managers.

POINT CLÉ5

ANALYSER LA CONCURRENCE

L'analyse de la concurrence doit permettre d'identifier les opportunités à saisir pour maîtriser les concurrents à la médaille et contrôler les menaces qu'ils constituent.

	Commentaires
1 / Qui seront vos concurrents principaux lors des prochains JOP ?	Hollande, Italie, République Tchèque, Espagne, Allemagne, Israël
■ Comment les identifiez-vous ?	Ranking mondial
2 / Quelles sont leurs forces ?	Naturalisation, structuration, équipement HN
3 / Quelles sont leurs faiblesses ?	Espagne : pas de structure HN Hollande : dépendant des Caraïbes Italie : dépendant des USA, plus de poles. Israël : pas de championnat national, uniquement des naturalisations américaines
4 / À quel point parvenez-vous à identifier ce que font vos concurrents et ce qui les aident à performer ?	Suivi des championnats Retour des managers des collectifs Echanges réguliers lors de camps ou congrès. **Facilité pour certains pour la naturalisation des joueurs comme l'Espagne, l'Israel, l'Irlande, l'Italie, …**
■ Que mettez-vous en place pour cela ? Identifiez-vous des choses qu'ils font et que vous pourriez mieux faire ?	Questionnaire 2020 sur les formules de championnat D1 baseball Travailler plus sur les stratégies
■ Si oui, lesquelles et quels sont les freins qui vous empêchent de les faire ?	Surtout d'ordre administratif pour nos demandes de naturalisations, bcp de dossiers en attente.
5 / À quel point vous inspirez-vous de ce que font vos concurrents pour adapter votre stratégie de préparation ?	
■ Avez-vous des exemples précis à donner pour l'illustrer ?	
6 / Comment renforcez-vous votre avantage vis-à-vis de vos concurrents ?	Cellule de performance. Réseau international Communication
7 / Comment limitez-vous les risques que vos concurrents vous débordent ?	Suivi des projets européens

Stratégie :

Implication au sein de la WBSC Europe (Élu et membre commission technique)

Suivre les évolutions des championnats étrangers amateurs et professionnels.

Communiquer sur les Equipes de France

Permettre la mise en place de fondations aux USA et France pouvant aider les EDF.

POINT CLÉ6

HIÉRARCHISER LES DÉTERMINANTS DE PERFORMANCE À OPTIMISER EN PRIORITÉ

Une fois que les étapes de projection des JOP (points clés 1, 2, 3) et la confrontation des forces et faiblesses de l'athlète / de l'équipe à sa concurrence (4 & 5) sont clarifiées, il devient possible de ***lister et hiérarchiser les déterminants de performance à optimiser en priorité pour renforcer les chances de médailles aux prochains JOP****.*

Ces chantiers prioritaires sont spécifiques à l'athlète / à l'équipe ciblé(e) et permettront de prioriser les types de ressources allouées à l'athlète et son staff.

	OUI	NON	Commentaires
1 / Au regard de l'analyse menée jusqu'ici, **pouvez-vous lister les déterminants de performance par rapport auxquels votre athlète / équipe devra progresser d'ici les prochains JOP ?**	X		
2 / Pouvez-vous les hiérarchiser ?	X		
3 / Quels sont les acteurs impliqués dans cette réflexion ?			Clubs D1/ Structures HN/ Elus
■ Avez-vous bien fait le tour de l'ensemble des acteurs qui pourraient alimenter cette analyse ?	X		

Stratégies

1/ continuer le Projet de Performance Fédéral entrepris avec la structuration des pôles Espoirs/Pôle France, l'action de profilage, détection nationale et parcours de l'athlète.

2/Développer le championnat de France baseball et softball D2/D1 en mettant les athlètes dans des conditions pour performer. Trouver des solutions, des partenariats permettant au baseball, des matchs le samedi soir et dimanche matin. Permettre à plus de compétitivité dans le championnat softball. Être attentif à la cohérence de formation d'athlètes en structures HN entre 13/18 ans en lien avec le temps de jeu dans les clubs D2/D1 pour amener aux meilleurs championnats de haut niveau D1/universitaires/ Pros.

3/Organiser un championnat de France en lien avec nos compétitions de référence international.

Les Challenges de France sont un bon exemple de calage avec les compétitions de référence et permettent de faire évoluer les règlements en fonction des futures évolutions internationales.

4/ Développer et structurer les Académies labellisées dans les Clubs D1/D2

5/ Suivre la formation d'athlètes en lien avec les systèmes universitaires et professionnels.

6/ Accompagner les athlètes pros pour représenter la France sur les échéances importantes.

7/ Accroître les temps d'analyses des performances des collectifs au regard des moyens mis en œuvre, de la sélection et des performances françaises et étrangères.

8/ Rester impliqué dans les instances internationales pour veiller aux évolutions de nos sports, être force de proposition et anticiper.

9/ Renforcer notre réseau international pour optimiser nos activités.

2021 / 2025

PARTIE OPERATIONNELLE

I.GENERALITÉS

1. *Les critères de mise en liste*
2. *Les modalités de surveillance médicale des sportifs de HN et des sportifs reconnus dans le PPF*
3. *Les modalités de suivi socioprofessionnel des sportifs de haut niveau*
4. *La présentation de la convention fédération/ SHN*

II.PROGRAMMES

1. *La cartographie des structures et dispositifs au lancement du PPF*
2. *Le cahier des charges des structures et dispositifs du programme*
3. *Les modalités de formation sportive et citoyenne*
4. *Les indicateurs de performance des structures*

Généralités

1. Les critères de mise en liste des sportifs

Modalités d'inscription en listes PPF 2022/2025

Réaliser une performance selon les critères ci-dessous

BASEBALL

- Une discipline de compétition importante en masculin
- Une ouverture récente à la pratique féminine avec une équipe de France

SOFTBALL

- Une discipline de compétition importante en féminin
- Une ouverture récente à la pratique masculine avec une équipe de France

BASEBALL5

- Une discipline de compétition récente
- JOJ à Dakar 2026
- Une pratique mixte de HN

Critères d'entrée en liste Elite							
	Championnat du Monde senior Baseball (WBC*)	Jeux Olympiques Baseball ou Softball ou Baseball5	Championnat du Monde senior Softball	Championnat du Monde senior Baseball5			
Classement	1	1	1	1			
Critères d'entrée en liste Senior							
	Championnat du Monde senior Baseball (WBC*)	Championnat d'Europe senior Baseball	Jeux Olympiques Baseball ou Softball ou Baseball5	Championnat du Monde senior Softball	Championnat d'Europe senior Softball	Championnat d'Europe senior Baseball5	Championnat du Monde senior Baseball5
Classement	2-8	1-16	2-6	2-16	1-16	1-12	2-12
Critères d'entrée en liste Relève							
	Championnat d'Europe 18U Baseball	Championnat d'Europe 23U Baseball	Championnat d'Europe U22 Softball	Championnat d'Europe U18 Softball	Championnat d'Europe U17 Baseball5		
Classement	1-12	1-12	1-12	1-12	1-12		
	Championnat du Monde 18U Baseball	Championnat du Monde 23U Baseball	Championnat du Monde U22 Softball	Championnat du Monde U18 Softball	Championnat du Monde U18 Baseball5		
Classement	1-12	1-12	1-12	1-12	1-12		
Critères d'entrée en liste Espoir							
	Championnat d'Europe 15U	Championnat du Monde 15U	Championnat d'Europe U15	Championnat du Monde U15			

	Baseball	Baseball	Softball	Softball			
Classement	1-12	1-12	1-12	1-12			
Critères d'entrée en liste Collectifs Nationaux							
L'entrée en liste « collectifs nationaux » a pour objectif principal d'apporter les meilleures conditions de préparation pour les compétitions de référence à court, moyen et long terme à un groupe d'athlètes identifiés par la DTN et encadré par un ou des entraîneurs de la DTN.							

*WBC : World Baseball Classic

2. Les modalités de la surveillance médicale des sportifs de haut niveau et des sportifs reconnus dans le PPF

Une page dédiée SHN sur le site FFBS reprend tout le protocole de SMR ainsi que des tutoriels et textes de référence de la commission médicale.
https://ffbs.fr/listes-ministerielles/

Les SHN devront ainsi réaliser au cours de la période correspondant à leur présence sur les listes un ou deux bilans médicaux comme précisé dans l'arrêté du 13 juin 2016.

Les SHN adressent au médecin coordonnateur de la SMR à la FFBS ou un médecin du sport (et les autres spécialistes) pour une prise de rendez-vous le plus tôt possible pour effectuer les examens demandés.
Pour les jeunes en structures HN, les responsables des Pôles et Académies doivent programmer les visites médicales.

Cas n° 1 : + 18 ans

Les personnes majeures doivent faire 1 bilan par an à faire avant le 31 mars chaque année.

1/ Un examen médical réalisé par un médecin du sport comprenant
-Un examen clinique
- Un bilan diététique réalisé par le médecin **sur la base du questionnaire fédéral**
- Recherche indirecte d'un état de surentrainement
- Un bilan psychologique réalisé par le médecin **sur la base du questionnaire fédéral**

2/ Un électrocardiogramme de repos.

Cas n° 2 : -18 ans

Les personnes mineures doivent faire 2 bilans par an
1er bilan avant le 31 mars chaque année et le 2ème bilan avant le 30 juin chaque année.

1er bilan :
Dans les trois mois qui suivent l'inscription sur la liste des sportifs de haut niveau, les SHN, les Espoirs et Collectifs Nationaux doivent se soumettre à :

1/ Un examen médical réalisé par un médecin du sport comprenant :

-Un examen clinique
- Un bilan diététique réalisé par le médecin **sur la base du questionnaire fédéral**
- Recherche indirecte d'un état de surentrainement
- Un bilan psychologique réalisé par le médecin **sur la base du questionnaire fédéral**

2/ Un électrocardiogramme de repos.

2ème bilan :

Un examen médical comprenant :
-Un examen clinique
- Un bilan diététique réalisé par le médecin **sur la base du questionnaire fédéral**
- Recherche indirecte d'un état de surentrainement
- Un bilan psychologique réalisé par le médecin **sur la base du questionnaire fédéral**

Les sportifs qui n'auront pas réalisés le 31 mars le 1er bilan de la SMR complète verront la licence suspendue pour la saison sportive jusqu'à la réalisation complète des examens de la SMR.

B/ LES MODALITES DE PRISE EN CHARGE

Les SHN règlent les honoraires et frais d'examens directement auprès du professionnel de santé puis seront remboursé par N2F.

Les SHN devront impérativement déposer les résultats d'examens sur la plateforme Askamon (avec leur identifiant et mot de passe).

C/ PRIMO ENTRANT DANS LE PPF (1 seul fois) entre le 1er juin et le 31 août :

Pour les athlètes entrant pour la première fois en Pôle Espoir ou France (si non listé avant) :

1. Échocardiographie
2. Visite de contrôle dentaire avec panoramique dentaire
3. Examen Biologique au minimum NFS et Ferritine
4. Examen Ophtalmologique

Pris en charge uniquement par la famille/ Pas de remboursement FFBS.

3. Les modalités de suivi socioprofessionnel des sportifs de haut niveau

Le suivi socio-professionnel est organisé par la DTN avec les managers des Collectifs France en lien avec le DTN et DTN Adjoint.
Il est géré par un référent socio-professionnel qui est actuellement le DTN Adjoint avec les correspondants MRP dans chaque Région et le suivi SMR.
Il concerne de façon prioritaire les SHN listés Senior, Relève et Collectifs Nationaux.

Modalités d'attribution des aides personnalisées :

Le dispositif des Aides Personnalisées permet de soutenir financièrement les athlètes inscrits sur la liste des sportifs de haut-niveau du Ministère chargé des sports (Senior, Relève, Reconversion). Ces aides sont attribuées par l'Agence nationale du Sport qui alloue une enveloppe annuelle à la fédération.
La fédération répartit les aides personnalisées pour un soutien prioritaire des meilleurs athlètes identifiés par le DTN.
Les prises en charge font l'objet d'un accord entre le(a) sportif(ve) et le directeur technique national.

Le soutien prioritaire des meilleurs athlètes :

-Participation aux compétitions de référence senior et relève sur l'année en cours.
-Mise en place de CIP en fonction du calendrier
-Accompagnement du manque à gagner des sportifs
-Accompagnement dans le championnat américain universitaire
-Accompagnement en structure Pôle France en cas de besoin

Cadre des aides personnalisées défini par l'ANS :
Les aides personnalisées sont orientées sur le volet socio-professionnel et sont ainsi réparties en 4 rubriques :

A) Aides sociales :

Les SHN éligibles aux aides sociales sont ceux dont le cumul de ressources annuelles est **inférieur à 40 K€ brut par an**.
Les revenus pris en compte sont les suivants : aides personnalisées, salaires, bourses de mécénat, bourses des collectivités, partenaires privés, équipementiers, primes de résultats…

B) Frais de formation :

Les remboursements des frais de formation, bilans de compétences…se font uniquement sur justificatif et après accord du DTN.

C) Manque à Gagner Employeur :

Dans le cadre de la mise en place des Conventions d'Insertion Professionnelle (CIP), l'Agence nationale du Sport et la fédération participent à part égale à la contrepartie financière versée à l'entreprise pour compenser le Manque à Gagner Employeur.
Cette contrepartie est plafonnée à 16 000€ pour les athlètes hors Cercle HP (8 000€ pour l'Agence/8 000€ pour la fédération via les aides personnalisées).
Il est à noter que les fédérations peuvent abonder cette participation financière avec des fonds fédéraux.

D) Manque à Gagner Sportif

En compensation de jours de congés sans solde posés pour participation à des stages ou à des compétitions, les SHN peuvent percevoir le Manque à Gagner Sportif en le justifiant auprès du DTN.
Enfin les aides personnalisées sont plafonnées :

0 A 15 K€/an toutes rubriques confondues pour les athlètes hors Cercle HP

Aide à la reconversion

Après accord du DTN un accompagnement peut être proposé dans le cadre des études ou d'activités professionnelles.
L'accès à la liste Reconversion est réservé aux athlètes qui justifient d'une inscription en liste Elite ou d'au moins 4 ans en liste SHN dont 3 ans au moins en Senior, qui cessent de remplir les conditions dans les catégories Elite, Senior ou Relève et qui présentent un projet de reconversion ou d'insertion professionnelle (Article 2221-7 du Code du Sport).

4. La présentation de la convention fédération / SHN.

Il existe une convention entre la FFBS et les SHN avant d'être officiellement sur liste.

https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2020/09/Convention-FFBS-Athlete-Haut-Niveau-CD-10.09.20-1.pdf

Cette convention a été validée par le CD FFBS le 10 septembre 2020 comprenant un accord sur

La sélection et Équipes de France
Les aides personnalisées
Le suivi socioprofessionnel
La santé du sportif
La protection et suivi médical
Les partenariats

Grâce au PSQS et à la signature électronique, cette convention est signée par les athlètes (et responsable légal si besoin) avant d'être sur liste HN.

Programmes

1. La cartographie des structures et dispositifs au lancement du PPF

a. Les Programmes d'excellence et d'accession

Le Projet de Performance Fédéral (PPF), validé par les instances fédérales nationales, comprend deux programmes distincts :

-un programme d'excellence qui prend en compte la population des sportifs de haut niveau et du collectif France en liste et l'ensemble des structures ou dispositifs de préparation ciblés sur cette population.

Les structures référentes pour ce programme d'excellence FFBS sont les Pôles France baseball, softball et Baseball5

En 2022, 2 structures du Programme d'Excellence :

-Pôle France Baseball au CREPS de Toulouse

-Pôle France Softball au CREPS de Boulouris

Un projet de création d'un Pôle France Baseball5 sur l'Olympiade.

- ***un programme d'accession*** au haut niveau qui s'adresse plus particulièrement aux sportifs en liste de sportif Espoir et collectifs nationaux, en assurant la détection et le perfectionnement de ces talents, ainsi qu'aux sportifs nationaux.

Les structures référentes pour ce programme d'accession FFBS sont les Pôles Espoirs Mixtes et les Académies Labellisées Softball et Baseball.

En 2022, il existe 5 structures du Programme d'Accession :

- Pôle Espoir Bordeaux

- Pôle Espoir Montpellier

- Pôle Espoir Rouen

-Académies Labellisées de Rouen

-Académies labellisées de Sénart

D'autres projets de Pôle Espoir comme d'Académies Labellisées Baseball ou Softball pourront voir le jour au cours de cette prochaine olympiade.

Cette déclinaison en deux parties distinctes et complémentaires devra permettre de mieux prendre en compte l'ensemble des dispositifs mis en œuvre de manière singulière au sein de chaque discipline de notre fédération.

b. La Cartographie des structures PPF 2022

Cartographie en cours

c. Les filières sportives envisagées

Filière Baseball et Baseball5

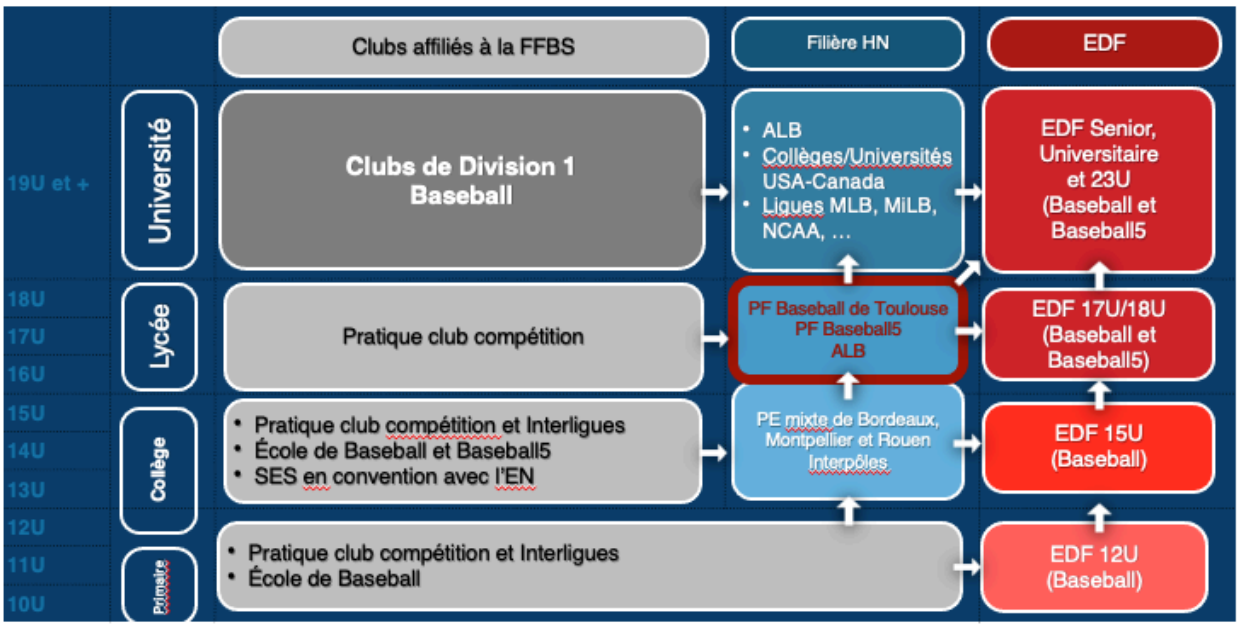

Filière Softball

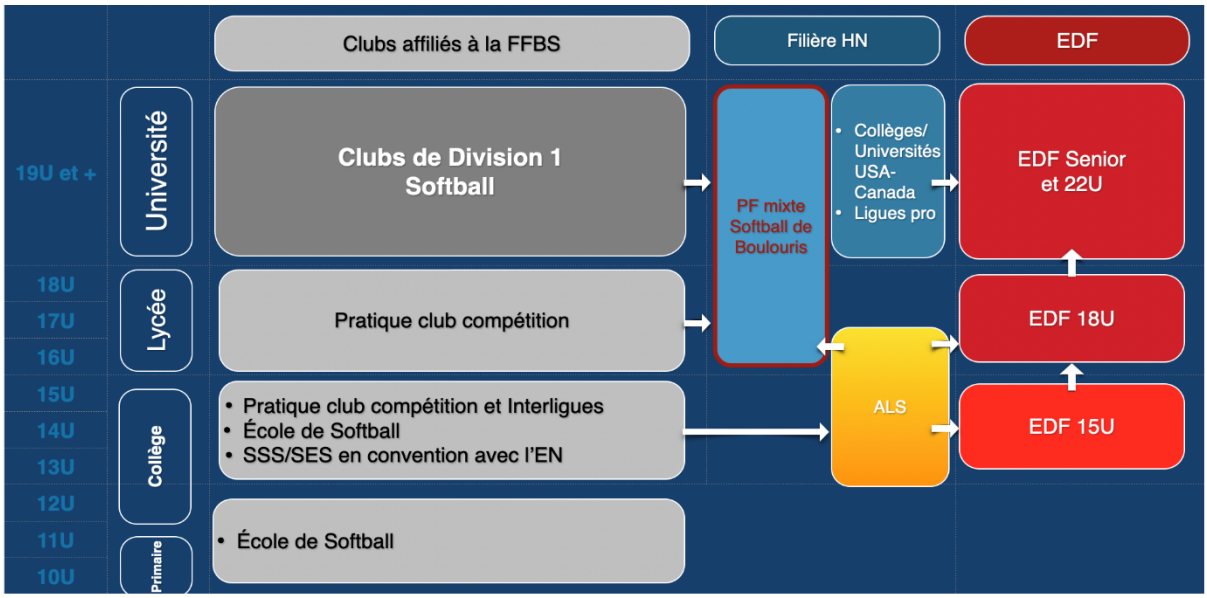

2. Les méthodes pour obtenir le label des structures du PPF

a. Méthode à suivre pour la demande de labellisation ALB et ALS

Lettre en deux exemplaires de demande de labellisation adressée au Directeur Technique National et Secrétaire Général de la FFBS entre le 15 septembre et 30 octobre de chaque année avec le bilan N de la structure.

Le traitement de la labellisation est conditionné à la date du dépôt complet des pièces à fournir et d'une visite sur site pour inspection avant le 15 décembre de chaque année.

Pièces à fournir pour la demande de Labellisation ALB et ALS :

- Compte de résultats comptable identifiable de la saison n-1 validé par le CD de la structure support comprenant le fonctionnement, l'encadrement, matériels et inscriptions.

- Budget prévisionnel de la saison, validé par le CD de la structure support comprenant le fonctionnement, l'encadrement, matériels et inscriptions.
- Organigramme encadrement du centre d'entraînement avec les diplômes référencés

- Liste complète des stagiaires avec date de naissance, coordonnées et formations

- Conventions aménagement scolaire/universitaire mis en place.

- Bilan des 2 entretiens individuels N-1 par le chargé d'étude

- Bilan N-1 des cursus scolaires et universitaires des licenciés

- Bilan du CEL sur l'année N-1 avec les points positifs et les points à améliorer

- Présentation du planning annuel d'entraînement comprenant :
  La planification annuelle avec les 38 semaines de formation
  Le volume horaire hebdomadaire dispensé dans le cadre du centre labellisé qui doit être conforme au volume horaire minimum du licencié(e) concerné.
  Les blocs par postes et cycles de formation spécifiés en fonction de la saison sportive.
  Les tests complets effectués en octobre de l'année en cours en fonction du profilage
  Les 2 tests complets de la saison N-1

- Programme de formations fédérales
  Liste des diplômes N-1 obtenus
  Programme de formations fédérales prévisionnel N+1

- Règlement intérieur de l'Académie en cours de Labellisation.

b. Méthode à suivre pour la demande de labellisation Pôles Espoir

Lettre en deux exemplaires de demande de labellisation adressée au Directeur Technique National et Secrétaire Général de la FFBS entre le 15 septembre et 30 octobre l'année de la validation du Projet de Performance Fédéral.

Le traitement de la labellisation est conditionné à la date du dépôt complet des pièces à fournir et d'une visite sur site pour inspection avant le 15 décembre de l'année de validation du PPF.

Pièces à fournir pour la demande de Labellisation Pôles Espoir :

 Compte de résultats comptable identifiable de la saison n-1 validé par le CD de la structure support comprenant le fonctionnement, l'encadrement, matériels et inscriptions.

 Budget prévisionnel de la saison, validé par le CD de la structure support comprenant le fonctionnement, l'encadrement, matériels et inscriptions.

 Organigramme encadrement du Pôle Espoir avec les diplômes référencés

 Liste complète des sportifs avec date de naissance, coordonnées et formations (PSQS)

 Conventions aménagement scolaire mis en place.

 Bilan des 2 entretiens individuels sur l'année N-1

 Bilan N-1 des cursus scolaires des sportifs

 Bilan du Pôle Espoir sur l'année N-1 avec les points positifs et les points à améliorer

 Présentation du planning annuel d'entraînement comprenant :

La planification annuelle avec les 38 semaines de formation

Le volume horaire hebdomadaire dispensé dans le cadre du centre labellisé qui doit être conforme au volume horaire minimum du licencié(e) concerné.

Les blocs par postes et cycles de formation spécifiés en fonction de la saison sportive.

Les tests complets effectués en octobre de l'année en cours en fonction du profilage baseball

Les 2 tests complets de la saison N-1

 Programme de formations fédérales

Liste des diplômes N-1 obtenus

Programme de formations fédérales prévisionnel N+1

 Règlement intérieur du Pôle Espoir en cours de Labellisation.

3. Les cahiers des charges des structures et dispositifs du programme

a. Cahier des charges Académies Labellisées Baseball- Programme Accession

Académie Labellisée Baseball (ALB)

PREAMBULE

Les Académies Labellisées Baseball (ALB) relevant d'un club (association sportive affiliée à la FFBS) ou d'un comité départemental ou Ligues régionales, sont labellisées chaque année par la FFBS sur proposition de la DTN.

La labellisation d'une telle structure de formation ne peut être accordée que si son fonctionnement est en adéquation avec le cahier des charges de référence.

Ce cadre de fonctionnement doit imposer une recherche d'excellence de la formation dans le baseball français fédéral en direction d'un public masculin et/ou féminin. Ceci dans le respect des valeurs spécifiques à nos sports, c'est-à-dire en concevant tout en même temps, une formation, scolaire, universitaire ou professionnelle et une formation sportive. Ces structures peuvent-être mixtes.

L'éthique sportive nous conduit donc à défendre l'idée de cette double qualification du licencié(e)

- ➔ pour préparer la personne au baseball à pratiquer à son plus haut niveau
- ➔ afin d'acquérir une capacité d'insertion professionnelle en parallèle à sa pratique sportive.
- ➔ D'évoluer le plus longtemps possible dans ce double projet au plus haut niveau en lien avec une équipe D1.

ITEMS	Indicateurs observables Académies Labellisées
Objectif général : Préparation aux compétitions de référence national, voire international Professionnaliser et structurer l'encadrement des Clubs HN. Permettre un maillage territorial plus important de la quantité et qualité d'entraînements et des aménagements scolaires/universitaires voire professionnels.	Optimiser les collectifs seniors des clubs D1. Préparer les athlètes à finir leur projet scolaire, universitaire et à un projet professionnel en lien avec la pratique de haut niveau. Continuer une pratique intense, si l'athlète n'a pas eu l'opportunité d'aller en Pôle France, continue son cursus universitaire en France, ou revient d'un projet post bac outre Atlantique avec une structure proposant un volume et une qualité d'entrainement labellisé. Avoir une Académie Labellisée pour chaque club D1.

ITEMS	Indicateurs observables Académies Labellisées
L'objectif de formation sportive poursuivi par la structure : Les objectifs spécifiques sont les suivants : Définir les objectifs et mettre en œuvre les méthodes et les contenus d'entrainement pédagogique. Orienter prioritairement la programmation sur le développement individuel du licencié(e), en prenant en compte l'ensemble de ses ressources	**Contenus d'enseignements prioritaires :** Les secteurs prioritaires dans l'objectif de développement individuel du licencié(e) sont les suivants : **Secteur de la préparation physique :** La préparation physique doit comprendre en moyenne sur une semaine : Deux à trois séances de musculation en respectant des cycles de post saison, pré-saison et durant la saison. Différencier les lanceurs(ses) des joueurs(ses) de position. Une séance de vitesse ou d'agilité. Une à deux séances énergétiques en fonction des périodes de post-saison, pré- saison ou durant la saison sportive. A titre d'illustration, cela peut correspondre à 4 à 6 séances de 45 minutes chacune. Ce travail doit être annualisé, regroupé sous forme de cycles. **Secteur du jeu (3 axes de travail prioritaires) :** - Travail de profilage du licencié. Accompagner le licencié dans le profilage proposé par la DTN, en fonction de l'âge, avec le suivi régulier physique de ces capacités. Effectuer et communiquer en 2 temps (Octobre/Février) les tests du profilage à la DTN. - Travail technique par poste Les contenus d'enseignements programmés doivent comporter une formation technique individuelle spécialisée selon le(s) poste(s) occupé(s). Pour certains de ces postes, le développement de la capacité à définir des choix stratégiques doit être réalisé. L'enseignement doit comporter des contenus visant à perfectionner la technique individuelle dans le domaine de la recherche de la maîtrise du mouvement adéquate pour performer. Le partage et l'analyse vidéo doit être un outil utilisé et suivi dans le cadre du perfectionnement technique en attaque comme en défense. - Connaissance du jeu/Aspect tactique Les mises en situations pédagogiques doivent permettre d'apprendre et de comprendre les aspects tactiques de jeu. L'organisation des couvertures, des organisations relais et double relais, des défenses de bunts et des situations 1&3 doivent être planifiées en fonction de la période d'apprentissage. Le suivi en saison des statistiques est nécessaire pour apporter des solutions sur l'approche du jeu afin d'obtenir de meilleurs résultats en cours de saison. L'approche mentale du jeu doit être abordée dans les contenus d'entraînement de l'académie.

ITEMS	Indicateurs observables Académies Labellisées
Le public concerné	Tout joueur d'une Académie labellisée Baseball d'un club ou d'un comité ou d'une ligue doit être âgé de 16 ans au moins le 31 décembre de la saison en cours. Le licencié doit être considéré dans un effectif évoluant en Division 2 ou D1 baseball.
Effectif minimal et maximal	L'effectif de l'Académie est fixé comme suit : -10 licenciés au minimum -25 licenciés au maximum (besoin d'un 2ème entraîneur à partir de 15)
L'effectif et les qualifications requises pour l'encadrement sportif	**-Encadrement administratif** **Un responsable de l'Académie labellisée** Baseball est nommément désigné. Il est l'interlocuteur de la FFBS et de la DTN pour toutes les questions concernant l'ALB. **-Encadrement sportif** **Un responsable sportif** de l'ALB est nommément désigné. Il doit être titulaire du Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS), mention Baseball-Softball (Diplôme de niveau 3) ou équivalent. Il est dédié a plus de 20h/Semaine pour les entrainements de la structure en comptant les préparations de séance. **Un préparateur physique** de l'Académie est nommément désigné et accompagné par le préparateur physique fédéral. Si l'effectif du centre excède 20 licenciées (centre mixte), **un entraineur supplémentaire** titulaire à minima d'un CQP technicien sportif option Baseball-Softball devra compléter l'encadrement sportif défini, ci- dessus. **- Encadrement scolaire / universitaire / professionnel** **Un chargé des études** est nommément désigné sur l'académie. Il peut être salarié comme bénévole de la structure. **-Encadrement médical** Les académies labellisées FFBS ne sont pas tenus de posséder en encadrement médical. Le suivi médical des licenciés(es) sera fait par son médecin traitant ou par un médecin du sport de son choix dans le cadre de la médecine de soin, à la charge des licenciés(es). Les soins de rééducation seront effectués par un kinésithérapeute de son choix, sur prescription médicale. Le centre d'entraînement pourra fournir une liste de médecins et kinésithérapeute partenaires de la structure. Le coordinateur de l'Académie labellisée FFBS devra suivre et accompagner **le SMR obligatoire pour les SHN** au sein de la structure.

ITEMS	Indicateurs observables Académies Labellisées
Le volume horaire hebdomadaire d'entraînement	**Proposer 38 semaines de programmation entre Septembre/Octobre et Aout de chaque année.** Les licenciés doivent suivre un minimum de 8 heures d'entraînement par semaine pour être considéré actif dans la structure. **L'ALB propose entre 8 et 15 heures d'entraînement par semaine avec un entraînement par jour programmé minimum.** Mise en place d'un programme d'entraînement annuel comprenant la période hivernale, la période précompétitive et la période de compétition communiqué à la DTN.
Les installations, les équipements et le matériel nécessaires à la formation sportive	**Un terrain au dimension internationale à disposition du Centre comprenant :** Minimum 1 écran L en bon état Minimum 4 écrans chaussettes en bon état (ou seulement 2 écrans chaussettes mais avec une tortue cage à disposition) Minimum de 4*12 balles bon état Minimum de 6 battes bois ou composites Minimum de 2 tenues de catch taille adulte Minimum 5 casques de frappe Prévoir des bases en bon état Prévoir un état du terrain correct Petit matériel pédagogique: (plots, balises, tees, échelles rythme, petites haies, élastiques, petits poids) **Une salle de musculation équipée annexe au terrain comprenant :** Un atelier cardio / Un bloc poulie pour travailler tirages haut et bas Bancs réglables / Bancs couchés Une presse à 45 / Racks à squats Un banc lombaire / Barres de traction Une planche à abdos Barres, poids et haltères de musculation Des médecines ball 2 à 6 kgs / Des tapis de sol Élastiques et petits poids à disposition / Matériels proprioception type Dynair, Bosu **Un vestiaire chauffé et équipé de douches chaudes à proximité du terrain** **Une salle de cours permettant d'accueillir la totalité des licencié(e)s avec chaises, bureaux et tableaux** **Une cage de frappe couverte sécurisée**

ITEMS	Indicateurs observables Académies Labellisées
Les conditions d'hébergement, de restauration et de vie quotidienne des jeunes sportifs en formation	Aucune obligation d'internat pour une Académie Labellisée Baseball **Si une prestation d'hébergement et/ou restauration est proposée, elle** doit être conforme aux dispositions législatives et réglementaires relatives à la sécurité dans les centres d'hébergement.
Programme de formation fédérale	Proposer un minimum de formation fédérale aux licenciés de l'ALB en lien avec l'INFBS : Au minimum : -une formation d'officiel (arbitre ou scorage) -une formation d'entraineur de niveau DEF1
Mise en œuvre du double projet	Le chargé d'études et de suivi professionnel sera utilisé pour les licenciés. 2 réunions individuelles sont nécessaires pour faire le point sur le double projet et les objectifs atteints ou à atteindre. Les bilans d'entretiens sont à communiquer pour la labellisation. Ils sont ainsi sous conventionnement à l'entrée à l'Académie avec un club de D1/D2 pour lui permettre de cadrer son année sportive avec des échéances bien définies.
Fonctionnement, Budget	Élaboration d'un budget prévisionnel de la saison n, voté en AG par l'instance compétente. Ce budget devra faire apparaître de manière distincte et détaillée les différents postes suivants : **Fonctionnement :** Structures Matériel pédagogique et médical Matériel administratif Hébergement **Animation :** Formation sportive Formation scolaire, universitaire ou professionnelle Déplacements : cadres, joueurs, … Tournois, … **Salaires :** Encadrements permanents Vacataires Personnels administratifs **Autres : (à préciser)**

ITEMS	Indicateurs observables Académies Labellisées
Formation universitaire accessible aux jeunes ainsi que les aménagements et les aides devant être prévus	Conventionnement à mettre en place avec des universités/écoles pour des aménagements horaires, des reports d'examens en fonction du statut SHN du sportif et/ou de son inscription à l'ALB.
La nature et les modalités de la surveillance médicale réglementaire conformément à l'article L. 231-6 du Code du sport	Chaque SHN mineur doit effectuer 2 visites SMR, avec la première entre janvier et mars et la deuxième entre avril et juin de chaque année. Chaque SHN majeur doit effectuer 1 visite SMR dans les 3 mois de la parution des listes en janvier de chaque année et avant le début de saison sportive. Il est de la responsabilité du coordinateur de l'Académie de programmer la visite SMR pour ces athlètes. Toutes les modalités SMR se trouvent dans le règlement médical FFBS et à disposition sur le site FFBS ou auprès de la DTN. Toutes les procédures SMR se retrouvent sur le site FFBS : https://ffbs.fr/listes-ministerielles/ avec les tutoriels pour Askamon et N2F. Objectif : 100% de suivi règlementaire nécessaire
Indicateurs de résultats : **Niveau de recrutement des sportifs** **Niveau du sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein de l'Académie Labellisée** **Niveau scolaire attendu à l'issue de la formation sportive**	Suivi et accompagnement des projets sportifs individuels de club, de la ligue, des EDF national 18U/23U, du Pôle France Baseball, des projets post bac aux USA ou contrats professionnels pour l'intégration en Académie Labellisée Baseball. Joueurs potentiels Club D1, pré sélectionnables EDF 23U ou Seniors. Statistiques Offensives et/ou défensives en Championnat D1 significatives d'une performance régulière. Suivi socio professionnel des athlètes ayant effectué un passage Obtention de diplômes scolaires et/ou universitaires au sein de l'établissement. Proposition post-bac en partenaire d'entrainement pour suivre le double projet sportif/scolaire si nécessaire. Proposition d'insertion professionnel avec CIP pour l'accompagnement des sportifs HN.

b. Cahier des charges Académies Labellisées Softball- Programme Accession

Académie Labellisée Softball (ALS)

PREAMBULE

Les Académies Labellisées Softball (ALS) relevant d'un club (association sportive affiliée à la FFBS) ou d'un comité départemental ou Ligues régionales, sont labellisées chaque année par la FFBS sur proposition de la DTN.

La labellisation d'une telle structure de formation ne peut être accordée que si son fonctionnement est en adéquation avec le cahier des charges de référence.

Ce cadre de fonctionnement doit imposer une recherche d'accession de la formation dans le softball français fédéral en direction d'un public féminin. Ceci dans le respect des valeurs spécifiques à nos sports, c'est-à-dire en concevant tout en même temps, une formation, scolaire et une formation sportive.

L'éthique sportive nous conduit donc à défendre l'idée de cette double qualification du licenciéee

- ➔ Pour préparer la personne au softball à pratiquer à son plus haut niveau
- ➔ D'évoluer au sein du Pôle France de Boulouris pour poursuivre son parcours
- ➔ D'évoluer dans un double projet au plus haut niveau en lien avec une équipe D1 ou D2.

ITEMS	Indicateurs observables Académies Labellisées Softball
Objectif général : Préparation aux compétitions de référence national, voire international Professionnaliser et structurer l'encadrement des Clubs HN. Permettre un maillage territorial plus important de la quantité et qualité d'entraînements et des aménagements scolaires/universitaires voire professionnels.	Optimiser les collectifs 18U et alimenter les clubs D1 et D2. Préparer les joueuses à commencer un double projet scolaire en lien avec la pratique de haut niveau. Commencer une pratique intense avec une structure proposant un volume et une qualité d'entrainement labellisé. Avoir une Académie Labellisée pour chaque club D1.

ITEMS	Indicateurs observables Académies Labellisées Softball
L'objectif de formation sportive poursuivi par la structure : Les objectifs spécifiques sont les suivants : Définir les objectifs et mettre en œuvre les méthodes et les contenus d'entrainement pédagogique. Orienter prioritairement la programmation sur le développement individuel du licencié(e), en prenant en compte l'ensemble de ses ressources	**Contenus d'enseignements prioritaires :** Les secteurs prioritaires dans l'objectif de développement individuel du licencié(e) sont les suivants : **Secteur de la préparation physique :** La préparation physique doit comprendre en moyenne sur une semaine : Deux séances de musculation en respectant des cycles de post saison, pré-saison et durant la saison. Différencier les lanceuses des joueuses de position. Une séance de vitesse ou d'agilité. Une à deux séances énergétiques en fonction des périodes de post-saison, pré- saison ou durant la saison sportive. A titre d'illustration, cela peut correspondre à 4 à 6 séances de 45 minutes chacune. Ce travail doit être annualisé, regroupé sous forme de cycles. **Secteur du jeu (3 axes de travail prioritaires) :** - Travail de profilage du licencié(e). Accompagner la licenciée dans le profilage proposé par la DTN, en fonction de l'âge, avec le suivi régulier physique de ces capacités. Effectuer et communiquer en 2 temps (Octobre/Février) les tests du profilage à la DTN. - Travail technique par poste Les contenus d'enseignements programmés doivent comporter une formation technique individuelle spécialisée selon les postes occupés. Pour certains de ces postes, le développement de la capacité à définir des choix stratégiques doit être réalisé. L'enseignement doit comporter des contenus visant à perfectionner la technique individuelle dans le domaine de la recherche de la maîtrise du mouvement adéquate pour performer. Le partage et l'analyse vidéo doit être un outil utilisé et suivi dans le cadre du perfectionnement technique en attaque comme en défense. - Connaissance du jeu/Aspect tactique Les mises en situations pédagogiques doivent permettre d'apprendre et de comprendre les aspects tactiques de jeu. L'organisation des couvertures, des organisations relais et double relais, des défenses de bunts et des situations 1&3 doivent être planifiées en fonction de la période d'apprentissage. Le suivi en saison des statistiques est nécessaire pour apporter des solutions sur l'approche du jeu afin d'obtenir de meilleurs résultats en cours de saison. L'approche mentale du jeu doit être abordée dans les contenus d'entraînement de l'académie.

ITEMS	Indicateurs observables Académies Labellisées Softball
Le public concerné	Toute joueuse d'une Académie Labellisée Softball FFBS d'un club ou d'un comité ou d'une ligue doit être âgé de 13 ans au moins le 31 décembre de la saison en cours. Cette académie peut être mixte. Les licenciés doivent être considérés dans un effectif évoluant en équipe de Ligue ou Equipe de France Jeune.
Effectif minimal et maximal	L'effectif de l'Académie est fixé comme suit : -10 licenciés au minimum -25 licenciés au maximum (besoin d'un 2ème entraîneur à partir de 20)
L'effectif et les qualifications requises pour l'encadrement sportif	**-Encadrement administratif** **Un responsable de l'Académie labellisée** FFBS est nommément désigné. Il est l'interlocuteur de la FFBS et de la DTN pour toutes les questions concernant l'ALS. **-Encadrement sportif** **Un(e) responsable sportif** de l'Académie labellisée Softball est nommément désigné. Il/Elle doit être titulaire du Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS), mention Baseball-Softball (Diplôme de niveau 3) ou équivalent. Il est dédié a plus de 10h/Semaine pour les entrainements de la structure en comptant les préparations de séance. Si l'effectif du centre excède 20 licenciées (centre mixte), **un entraineur supplémentaire** titulaire à minima d'un CQP technicien sportif option Baseball-Softball devra compléter l'encadrement sportif défini, ci- dessus. **- Encadrement scolaire** **Un chargé des études** est nommément désigné sur l'académie. Il peut être salarié comme bénévole de la structure. **-Encadrement médical** Les académies labellisées Softball ne sont pas tenues de posséder en encadrement médical. Le suivi médical des licenciés(es) sera fait par son médecin traitant ou par un médecin du sport de son choix dans le cadre de la médecine de soin, à la charge des licenciés(es). Les soins de rééducation seront effectués par un kinésithérapeute de son choix, sur prescription médicale. L'ALS pourra fournir une liste de médecins et kinésithérapeute partenaires de la structure. Le coordinateur de l'ALS devra suivre et accompagner **le SMR obligatoire pour les SHN** au sein de la structure.

ITEMS	Indicateurs observables Académies Labellisées Softball
Le volume horaire hebdomadaire d'entraînement	**Proposer 38 semaines de programmation entre Septembre/Octobre et Aout de chaque année.** Les licenciées doivent suivre un minimum de 6 heures d'entraînement par semaine pour être considéré actif dans la structure. **L'académie propose entre 6 et 15 heures d'entraînement par semaine avec un entraînement par jour programmé minimum.** Mise en place d'un programme d'entraînement annuel comprenant la période hivernale, la période précompétitive et la période de compétition communiqué à la DTN.
Les installations, les équipements et le matériel nécessaires à la formation sportive	**Un terrain au dimension internationale softball à disposition du Centre comprenant :** Minimum 1 écran de lancer en bon état Minimum 4 écrans chaussettes en bon état (ou seulement 2 écrans chaussettes mais avec une tortue cage à disposition) Minimum de 4*12 balles bon état Minimum de 6 battes Minimum de 2 tenues de catch Minimum 5 casques de frappe Prévoir des bases en bon état Prévoir un état du terrain correct Petit matériel pédagogique: (plots, balises, tees, échelles rythme, petites haies, élastiques, petits poids) **Un vestiaire chauffé et équipé de douches chaudes à proximité du terrain** **Une salle de cours permettant d'accueillir la totalité des licenciée avec chaises, bureaux et tableaux** **Une cage de frappe couverte sécurisée**
Les conditions d'hébergement, de restauration et de vie quotidienne des jeunes sportifs en formation	Aucune obligation d'internat pour une Académie Labellisée (ALS) **Si une prestation d'hébergement et/ou restauration est proposée, elle** doit être conforme aux dispositions législatives et réglementaires relatives à la sécurité dans les centres d'hébergement.
Programme de formation fédérale	Proposer un minimum de formation fédérale aux licenciés de l'Académie en lien avec l'INFBS : Au minimum : -une formation d'officiel (jeune arbitre ou scorage) -une formation d'animateur

ITEMS	Indicateurs observables Académies Labellisées Softball
Mise en œuvre du double projet	Le chargé d'études et de suivi scolaire sera utilisé pour les licenciées. 2 réunions individuelles sont nécessaires pour faire le point sur le double projet et les objectifs atteints ou à atteindre. Les bilans d'entretiens sont à communiquer pour la labellisation.
Fonctionnement, Budget	Élaboration d'un budget prévisionnel de la saison n, voté en AG par l'instance compétente. Ce budget devra faire apparaître de manière distincte et détaillée les différents postes suivants : **Fonctionnement :** Structures Matériel pédagogique et médical Matériel administratif Hébergement **Animation :** Formation sportive Formation scolaire, Déplacements : cadres, joueurs, … Tournois, … **Salaires :** Encadrements permanents Vacataires Personnels administratifs **Autres : (à préciser)**
Formation scolaire accessible aux jeunes ainsi que les aménagements et les aides devant être prévus	Conventionnement à mettre en place avec des écoles pour des aménagements horaires, en fonction du statut SHN de la sportive et/ou de son inscription à l'Académie Labellisée Softball.
La nature et les modalités de la surveillance médicale réglementaire conformément à l'article L. 231-6 du Code du sport	Chaque SHN mineur doit effectuer 2 visites SMR, avec la première entre janvier et mars et la deuxième entre avril et juin de chaque année. Chaque SHN majeur doit effectuer 1 visite SMR dans les 3 mois de la parution des listes en janvier de chaque année et avant le début de saison sportive. Il est de la responsabilité du coordinateur de l'Académie de programmer la visite SMR pour ces athlètes. Toutes les modalités SMR se trouvent dans le règlement médical FFBS et à disposition sur le site FFBS ou auprès de la DTN. Toutes les procédures SMR se retrouvent sur le site FFBS : https://ffbs.fr/listes-ministerielles/ avec les tutoriels pour Askamon et N2F. Objectif : 100% de suivi règlementaire nécessaire

ITEMS	Indicateurs observables Académies Labellisées Softball
Indicateurs de résultats :	
Niveau de recrutement des sportifs	Suivi et accompagnement des projets sportifs individuels de club, de la ligue, des EDF national jeune.
Niveau du sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein de l'Académie Labellisée Softball	% d'Intégration au pôle France Boulouris Softball Athlètes potentiels Club D1, pré sélectionnables EDF 15U/18U Statistiques Offensives et/ou défensives en Championnat significatives d'une performance régulière.
Niveau scolaire attendu à l'issue de la formation sportive	Suivi scolaire des athlètes ayant effectué un passage en classe supérieure. Obtention de diplômes scolaires (Brevet) au sein de l'établissement.

c. Cahier des charges Pôles Espoirs – Programme Accession

Cahier des Charges Pôles Espoirs

PREAMBULE

Les Pôles Espoirs relèvent de la Ligue Régionale et sont labellisés pour 4 ans par la FFBS sur proposition de la DTN.

La labellisation d'une telle structure de formation ne peut être accordée que si son fonctionnement est en adéquation avec le cahier des charges de référence en fonction des visites et bilan annuel.

Ce cadre de fonctionnement doit imposer une recherche d'accession de la formation dans le baseball français fédéral en direction d'un public mixte. Ceci dans le respect des valeurs spécifiques à nos sports, c'est-à-dire en concevant tout en même temps, une formation, scolaire et une formation sportive.

L'éthique sportive nous conduit donc à défendre l'idée de cette double qualification du licencié

- ➔ Pour préparer la personne au baseball à pratiquer à son plus haut niveau
- ➔ D'évoluer au sein du Pôle France de Toulouse ou Boulouris pour poursuivre son parcours
- ➔ D'évoluer dans un double projet au plus haut niveau en lien avec une équipe D1 ou D2.

ITEMS	Indicateurs observables Pôles Espoirs
Objectif général : Préparation aux compétitions de référence national, voire international Professionnaliser et structurer l'encadrement des Clubs HN. Permettre un maillage territorial plus important de la quantité et qualité d'entraînements et des aménagements scolaires/universitaires voire professionnels.	Former les meilleurs joueurs(es) 15U et 18U français à la performance : - par l'accès aux clubs de niveau national - par la sélection dans les équipes participant à des compétitions de référence (niveau national ou international) Préparer les meilleurs athlètes de la structure vers les Pôles France Jeune Préparer les joueurs à commencer un double projet scolaire en lien avec la pratique de haut niveau. Commencer une pratique intense avec une structure proposant un volume et une qualité d'entrainement labellisé.

ITEMS	Indicateurs observables Pôles Espoirs
Les conditions d'hébergement, de restauration et de vie quotidienne des jeunes sportifs en formation	Obligation d'internat (avec externat possible) pour le Pôle Espoir en lien avec un établissement comme un CREPS ou CRJS proposant le suivi quotidien de l'athlète comme le suivi scolaire, médical, l'internat et une restauration adéquate.
L'objectif de formation sportive poursuivi par la structure : Les objectifs spécifiques sont les suivants : Définir les objectifs et mettre en œuvre les méthodes et les contenus d'entrainement pédagogique. Orienter prioritairement la programmation sur le développement individuel du licencié(e), en prenant en compte l'ensemble de ses ressources Permettre un maximum de rencontres sportives en plus du Championnat de France avec le collectif Pôle Espoir Participation aux Interpoles avec le collectif complet du Pole espoir et Partenaires d'Entrainement. Suivi de la saison sportive de l'athlète et accompagnement constant dans la performance Apporter des éléments clefs dans la préparation mentale dans les contenus d'entraînement du Pôle Espoir.	**Contenus d'enseignements prioritaires :** Les secteurs prioritaires dans l'objectif de développement individuel du licencié(e) sont les suivants : **Secteur de la préparation physique :** La préparation physique doit comprendre en moyenne sur une semaine : Deux séances de musculation en respectant des cycles de post saison, pré-saison et durant la saison. Différencier les lanceurs des joueurs de position. Une séance de vitesse ou d'agilité. Une à deux séances énergétiques en fonction des périodes de post-saison, pré- saison ou durant la saison sportive. A titre d'illustration, cela peut correspondre à 4 à 6 séances de 45 minutes chacune. Ce travail doit être annualisé, regroupé sous forme de cycles. **Secteur du jeu (3 axes de travail prioritaires) :** - Travail de profilage du licencié(e). Accompagner le sportif dans le profilage proposé par la DTN, en fonction de l'âge, avec le suivi régulier physique de ces capacités. Effectuer et communiquer en 2 temps (Octobre/Février) les tests du profilage à la DTN. - Travail technique par poste Les contenus d'enseignements programmés doivent comporter une formation technique individuelle spécialisée selon les postes occupés. Pour certains de ces postes, le développement de la capacité à définir des choix stratégiques doit être réalisé. L'enseignement doit comporter des contenus visant à perfectionner la technique individuelle dans le domaine de la recherche de la maîtrise du mouvement adéquate pour performer. Le partage et l'analyse vidéo doit être un outil utilisé et suivi dans le cadre du perfectionnement technique en attaque comme en défense. - Connaissance du jeu/Aspect tactique Les mises en situations pédagogiques doivent permettre d'apprendre et de comprendre les aspects tactiques de jeu. L'organisation des couvertures, des organisations relais et double relais, des défenses de bunts et des situations 1&3 doivent être planifiées en fonction de la période d'apprentissage.

ITEMS	Indicateurs observables Pôles Espoirs
Le public concerné	Joueurs de 13 à 18 ans à potentiel équipes de France 15U et 18U. 12 à 20 stagiaires. Après la journée de sélection, la validation se fera par la DTN suite à la commission de sélection FFBS à travers le PSQS.
Effectif minimal et maximal	L'effectif d'un Pôle Espoir est fixé comme suit : -10 licenciés au minimum -25 licenciées au maximum (besoin d'un 2ème entraîneur à partir de 20)
L'effectif et les qualifications requises pour l'encadrement sportif	**-Encadrement administratif** **Un responsable du Pôle Espoir** est nommément désigné par la Ligue Régionale. Il est l'interlocuteur de la FFBS et de la DTN pour toutes les questions concernant le Pôle et son fonctionnement. **-Encadrement sportif** **Un(e) responsable sportif** du Pôle Espoir est nommément désigné. Il doit être titulaire du Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS), mention Baseball-Softball (Diplôme de niveau 3) ou équivalent. Il est dédié a plus de 20h/Semaine pour les entrainements de la structure en comptant les préparations de séance. Si l'effectif du centre excède 20 licenciés, **un entraineur supplémentaire** titulaire à minima d'un CQP technicien sportif option Baseball-Softball devra compléter l'encadrement sportif défini, ci- dessus. **- Encadrement scolaire** L'établissement en charge de la vie quotidienne de l'athlète à la charge d'accompagner le coordinateur du Pôle dans le suivi scolaire des jeunes. Tutorat et études du soir sont nécessaires. **-Encadrement médical** Le Pôle Espoir doit être en lien avec un service médical dédié à la structure comprenant au minimum un médecin du sport et un kinésithérapeute à disposition. Le suivi médical comme les soins de rééducation du sportif sera fait à travers le service médical dédié. Le coordinateur de la structure est en relation avec la DTN et le médecin fédérale afin de suivre et d'analyser les informations liées au suivi réglementaire des athlètes en structure. 100% de suivi médical règlementaire est nécessaire dans le Pôle Espoir avec 2 visites obligatoires pour les mineurs.

ITEMS	Indicateurs observables Pôles Espoirs
Le volume horaire hebdomadaire d'entraînement	38 semaines par an entre septembre et juillet en fonction du rythme scolaire. 10 à 18 heures par semaine. 1 à 2 entraînements par jour Séances collectives et individualisées (si possible). Mise en place d'un programme d'entraînement annuel comprenant la période hivernale, la période précompétitive et la période de compétition validé par la DTN.
Les installations, les équipements et le matériel nécessaires à la formation sportive	Terrain spécifique aux normes internationales accessible pour les athlètes du lieu d'hébergement et de la scolarité (idéalement au sein du CREPS) Équipements spécifiques autour du terrain : Minimum d'une cage de frappe couverte sécurisée Minimum 1 écran de lancer en bon état Minimum 4 écrans chaussettes en bon état (ou seulement 2 écrans chaussettes mais avec une tortue cage à disposition) Minimum de 10*12 balles bon état Minimum de 10 battes Minimum de 2 tenues de catch Minimum 5 casques de frappe Prévoir des bases en bon état Prévoir un état du terrain correct Petit matériel pédagogique: (plots, balises, tees, échelles rythme, petites haies, élastiques, petits poids) Salle de musculation et gymnase à disposition en fonction des besoins soulevés par l'encadrement. Un vestiaire chauffé et équipé de douches chaudes à proximité du terrain Salle de réunion accessible, matériel pédagogique d'appoint. Utilisation de la vidéo comme support d'entraînement. Avoir une unité de récupération en lien avec le service médical disponible au retour des compétitions nationales et internationales.
Mise en œuvre du double projet	Les sportifs jouent dans leur club et participent aux matchs de l'équipe de France de leur catégorie lorsqu'ils sont sélectionnés. Ils participent aux regroupements et aux compétitions de l'équipe de leur ligue. Le coordinateur de Pôle est en lien constant avec les personnes ressources de l'établissement support de la vie quotidienne et du suivi scolaire pour s'assurer du bien être des sportifs dans leur double projet. Fixer des objectifs à court et moyen terme pour les jeunes sur la réussite de ce double projet. Plusieurs réunions individuelles sont nécessaires pour faire le point sur le double projet et les objectifs atteints ou à atteindre. Les bilans d'entretiens sont à communiquer dans les bilans des structures.

ITEMS	Indicateurs observables Pôles Espoirs
Programme de formation fédérale	Proposer un minimum de formation fédérale aux sportifs des Pôles Espoirs en lien avec l'INFBS : Au minimum : -une formation d'officiel (jeune arbitre ou scorage) -une formation d'animateur
Fonctionnement, Budget	Élaboration d'un budget prévisionnel de la saison n, voté en AG par la Ligue Régionale. Ce budget devra faire apparaître de manière distincte et détaillée les différents postes suivants : **Fonctionnement :** Structures Matériel pédagogique et médical Matériel administratif Hébergement **Animation :** Formation sportive Formation scolaire, Déplacements : cadres, joueurs, … Tournois, … **Salaires :** Encadrements permanents Vacataires Personnels administratifs **Recettes** : (Région, ANS, FFBS, Parents, Partenaires…) **Autres : (à préciser)** Frais de pôles et modalités de prises en charge : - Famille - Ligue régionale - FFBS - ANS
Formation scolaire accessible aux jeunes ainsi que les aménagements et les aides devant être prévus	Un conventionnement avec le Rectorat doit être envisagé pour des aménagements horaires correspondant au volume et horaires d'entraînement souhaitée. L'établissement scolaire support permet aux sportifs de bénéficier d'un soutien et accompagnement en rapport avec les objectifs scolaires souhaités. Un tutorat et des études doivent être proposé pour faciliter la réussite scolaire.
La nature et les modalités de la surveillance médicale réglementaire conformément à l'article L. 231-6 du Code du sport	Chaque SHN mineur doit effectuer 2 visites SMR, avec la première entre janvier et mars et la deuxième entre avril et juin de chaque année. Chaque SHN majeur doit effectuer 1 visite SMR dans les 3 mois de la parution des listes en janvier de chaque année et avant le début de saison sportive. Il est de la responsabilité du coordinateur du Pôle Espoir de prendre les RDV du SMR pour l'année en cours avant les dates prévues par la commission médicale.

	Toutes les modalités SMR se trouvent dans le règlement médical de la FFBS et à disposition sur le site www.ffbs.fr ou auprès de la DTN. Toutes les procédures SMR se retrouvent sur le site FFBS : https://ffbs.fr/listes-ministerielles/ avec les tutoriels pour Askamon et N2F. Objectif : 100% de suivi règlementaire médical

ITEMS	Indicateurs observables Pôle Espoir
Indicateurs de résultats :	
Niveau de recrutement des sportifs	Suivi et accompagnement des projets sportifs individuels de club, de la ligue, des EDF national jeune.
Niveau du sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein du Pôle Espoir	Intégration pole France Baseball ou Softball Athlètes potentiels Club D1, pré sélectionnables EDF 15U/18U Statistiques Offensives et/ou défensives en Championnat significatives d'une performance régulière.
Niveau scolaire attendu à l'issue de la formation sportive	Suivi scolaire des athlètes ayant effectué un passage en classe supérieure. Obtention de diplômes scolaires (Brevet) au sein de l'établissement.
Condition de maintien en structure	Sélectionnable en EDF 15U, présélection 18U. Implication et progression significative durant l'année en cours Comportement irréprochable au sein du CREPS. Respect de la convention Pôle/Athlète/Club Projet personnel en cohérence avec les projections du staff Bon dossier scolaire
Indicateurs de performance du Pôle	Sélection en EDF 15U, présélection 18U. % d'Intégration au Pôle France Baseball ou Softball. Suivi de cohorte pour les collectifs France 18U/23U et Senior en fonction de leur parcours après Pôle Espoir. % d'athlètes formés au pôle France et poursuivant leur projet post bac en lien avec le parcours de l'athlète (université, contrat pro, ALB, Clubs D1) Statistiques Offensives et/ou défensives en Championnat significatives d'une performance régulière.

d. Cahier des Charges Pole France Baseball – Programme d'Excellence

Cahier des charges Pôle France Baseball

PREAMBULE

Le Pôle France Baseball relève de la Fédération Française de Baseball, Softball, Baseball5.

La labellisation d'une telle structure de formation ne peut être accordée que si son fonctionnement est en adéquation avec le cahier des charges de référence en fonction des visites et bilan annuel par l'ANS et la MRP

Ce cadre de fonctionnement doit imposer une recherche de perfectionnement et d'optimisation de la formation dans le baseball français fédéral en direction d'un public spécifique. Ceci dans le respect des valeurs spécifiques à nos sports, c'est-à-dire en concevant tout en même temps, une formation, scolaire et une formation sportive.

L'éthique sportive nous conduit donc à défendre l'idée de cette double qualification du sportif

- ➔ Pour préparer la personne au baseball à pratiquer à son plus haut niveau
- ➔ D'évoluer dans un double projet au plus haut niveau en lien avec une équipe D1 lors de son parcours en Pole France.
- ➔ D'évoluer au sein des collectifs 18U/23U/Senior
- ➔ A l'issu de sa formation au Pôle France, rejoindre le plus haut niveau possible ; Club Professionnel MLB, le système universitaire USA, en lien toujours avec son club en Divion 1 et les échéances internationales à venir.

ITEMS	Indicateurs observables Pôle France Baseball
Objectif général : Préparation aux compétitions de référence national, voire international Professionnaliser et structurer l'encadrement des Clubs HN. Permettre un maillage territorial plus important de la quantité et qualité d'entraînements et des aménagements scolaires/universitaires voire professionnels.	Former les meilleurs joueurs 18U/23U français à la performance : - par l'accès aux clubs de niveau national - par la sélection dans les équipes participant à des compétitions de référence (niveau national ou international) Préparer les meilleurs athlètes de la structure vers les Clubs D1, système universitaire, système professionnel. Optimiser le double projet scolaire en lien avec la pratique de haut niveau. Leur apporter une formation dans l'encadrement sportif (passation de diplômes fédéraux, scorage, arbitrage) En continuité avec les pôles espoirs, accentuer une pratique intense avec une structure proposant un volume et une qualité d'entrainement optimum.

ITEMS	Indicateurs observables Pôle France Baseball
Les conditions d'hébergement, de restauration et de vie quotidienne des jeunes sportifs en formation	Obligation d'internat (avec externat possible) pour le Pôle France en lien avec un établissement comme un CREPS proposant le suivi quotidien de l'athlète comme le suivi scolaire, médical, l'internat et une restauration adéquate.
L'objectif de formation sportive poursuivi par la structure : Les objectifs spécifiques sont les suivants : Définir les objectifs et mettre en œuvre les méthodes et les contenus d'entrainement pédagogique. Orienter prioritairement la programmation sur le développement individuel du licencié(e), en prenant en compte l'ensemble de ses ressources Permettre un maximum de rencontres sportives en plus du Championnat de France avec le collectif Pôle France Suivi de la saison sportive de l'athlète et accompagnement constant dans la performance Apporter des éléments clefs dans la préparation mentale dans les contenus d'entraînement du Pôle France.	**Contenus d'enseignements prioritaires :** Les secteurs prioritaires dans l'objectif de développement individuel du licencié(e) sont les suivants : **Secteur de la préparation physique :** La préparation physique doit comprendre en moyenne sur une semaine : Trois séances de musculation en respectant des cycles de post saison, pré-saison et durant la saison. Différencier les lanceurs des joueurs de position. Une séance de vitesse ou d'agilité. Deux à trois séances énergétiques en fonction des périodes de post-saison, pré- saison ou durant la saison sportive. A titre d'illustration, cela peut correspondre à 6 à 8 séances de 45 minutes chacune. Ce travail doit être annualisé, regroupé sous forme de cycles. - Mise en place pendant la pleine saison nationale et internationale de séance de récupération (bain froid, sauna) **Secteur du jeu (3 axes de travail prioritaires) :** - Travail de profilage du sportif Accompagner le sportif dans le profilage proposé par la DTN, en fonction de l'âge, avec le suivi régulier physique de ces capacités. Effectuer et communiquer en 2 temps (Octobre/Février) les tests du profilage à la DTN. - Travail technique par poste Les contenus d'enseignements programmés doivent comporter une formation technique individuelle spécialisée selon les postes occupés. Pour certains de ces postes, le développement de la capacité à définir des choix stratégiques doit être réalisé. L'enseignement doit comporter des contenus visant à optimiser la technique individuelle dans le domaine de la recherche de la maîtrise du mouvement adéquate pour performer. Le partage et l'analyse vidéo doit être un outil utilisé et suivi dans le cadre du perfectionnement technique en attaque comme en défense. - Connaissance du jeu/Aspect tactique Les mises en situations pédagogiques doivent permettre d'apprendre et de comprendre les aspects tactiques de jeu. L'organisation des couvertures, des organisations relais et double relais, des défenses de bunts et des situations 1&3 doivent être planifiées en fonction de la période d'apprentissage.

ITEMS	Indicateurs observables Pôle France Baseball
Le public concerné	Joueurs de 15 à 19 ans à potentiel équipes de France 18U et 23U. 15 à 25 stagiaires. Après la journée de sélection, la validation se fera par la DTN suite à la commission de sélection FFBS à travers le PSQS.
Effectif minimal et maximal	L'effectif d'un Pôle France est fixé comme suit : -12 sportifs au minimum -25 sportifs au maximum
L'effectif et les qualifications requises pour l'encadrement sportif	**-Encadrement administratif** **Un responsable du Pôle France** est nommément désigné par le DTN. Il est l'interlocuteur de la FFBS et de la DTN pour toutes les questions concernant le Pôle et son fonctionnement. **-Encadrement sportif** **Le responsable du Pôle France est aussi coordinateur du Pôle France** en tant que membre de la DTN est nommément désigné. Il doit être Cadre d'État ou salarié FFBS, titulaire du Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS), mention Baseball-Softball (Diplôme de niveau 3) ou équivalent. **2 entraineurs spécifiques accompagnent le coordinateur sportif.** Ils peuvent être consultants ou salariés, titulaires d'un Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS), mention Baseball-Softball (Diplôme de niveau 3) ou équivalent. **D'autres intervenants consultants** peuvent être sollicité comme : -un préparateur physique -un entraineur spécialiste d'un poste **Le staff 15U et 18U** en fonction des disponibilités pour suivi et accompagnement des projets sportifs. **- Encadrement scolaire** L'établissement en charge de la vie quotidienne de l'athlète a la charge d'accompagner le coordinateur du Pôle dans le suivi scolaire des jeunes. Tutorat et études du soir sont nécessaires. **-Encadrement médical** Le Pôle France doit être en lien avec un service médical du CREPS dédié à la structure pour le suivi médical et les soins de rééducation. Le coordinateur de la structure est en relation avec la DTN et le médecin fédérale afin de suivre et d'analyser les informations liées au suivi réglementaire des athlètes en structure. 100% de suivi médical règlementaire est nécessaire dans le Pôle France avec 2 visites obligatoires pour les mineurs.

ITEMS	Indicateurs observables Pôle France Baseball
Le volume horaire hebdomadaire d'entraînement	38 semaines par an entre septembre et juillet en fonction du rythme scolaire. 16 à 20 heures par semaine. 1 à 2 entraînements par jour Séances collectives et individualisées. Mise en place d'un programme d'entraînement annuel comprenant la période hivernale, la période précompétitive et la période de compétition validé par la DTN.
Les installations, les équipements et le matériel nécessaires à la formation sportive	Cages de Frappe et Bullpens (Équipement d'entrainement spécifique) dans le CREPS avec matériels adaptés pour la pratique de Haut niveau. Salle de musculation et gymnase à disposition au CREPS en fonction des besoins soulevés par l'encadrement. Un vestiaire chauffé et équipé de douches chaudes dans le CREPS et à proximité du terrain Salle de réunion accessible au CREPS avec matériel pédagogique d'appoint. Avoir une unité de récupération en lien avec le service médical disponible au retour des compétitions nationales et internationales. Un terrain spécifique aux normes internationales accessible pour les athlètes du lieu d'hébergement et de la scolarité (à moins de 15/20 minutes du CREPS) Équipements spécifiques autour du terrain : Minimum d'une cage de frappe couverte sécurisée Minimum 2 écrans de lancer en bon état Minimum 4 écrans chaussettes en bon état (ou seulement 2 écrans chaussettes mais avec une tortue cage à disposition) Minimum de 40*12 balles bon état sur l'année sportive Minimum de 15 battes bois Minimum de 3 tenues de catch Minimum 6 casques de frappe Prévoir des bases en bon état Prévoir un état du terrain correct Petit matériel pédagogique: (plots, balises, tees, échelles rythme, petites haies, élastiques, petits poids) Utilisation de la vidéo comme support d'entraînement.
Formation scolaire accessible aux jeunes ainsi que les aménagements et les aides devant être prévus	Le conventionnement avec le Rectorat est nécessaire pour répondre aux aménagements horaires correspondant au volume et horaires d'entraînement souhaitée. L'établissement scolaire support permet aux sportifs de bénéficier d'un soutien et accompagnement en rapport avec les objectifs scolaires souhaités. Un tutorat et des études au CREPS doivent être proposés pour faciliter la réussite scolaire.

ITEMS	Indicateurs observables Pôle France Baseball
Mise en œuvre du double projet	Les sportifs jouent dans leur club et participent aux matchs de l'équipe de France de leur catégorie lorsqu'ils sont sélectionnés. Ils participent aux regroupements et aux compétitions de l'équipe de Club et Ligue. Le coordinateur de Pôle est en lien constant avec les personnes ressources de l'établissement CREPS pour s'assurer du bien-être de la vie quotidienne et du suivi scolaire des sportifs dans leur double projet. Fixer des objectifs à court et moyen terme pour les jeunes sur la réussite de ce double projet. Plusieurs réunions individuelles sont nécessaires pour faire le point sur le double projet et les objectifs atteints ou à atteindre. Les bilans d'entretiens sont à communiquer dans les bilans des structures.
Programme de formation fédérale	Proposer un minimum de formation fédérale aux sportifs du Pôle France en lien avec l'INFBS et les formations déjà effectuées en Pôle Espoir. Au minimum : -une formation d'officiel (jeune arbitre ou scorage) -une formation d'entraineur
Fonctionnement, Budget	Financement CO et fonds propres de la FFBS Participation des familles sur les pensions internat, restauration et le suivi scolaire. Partenariat CREPS sur des tarifications négociées pour des actions de promotion, de stages et projets sportifs. Partenaire MLB sur l'encadrement et l'équipement Frais de pôles et modalités de prises en charge : - Famille - FFBS - ANS
La nature et les modalités de la surveillance médicale réglementaire conformément à l'article L. 231-6 du Code du sport	Chaque SHN mineur doit effectuer 2 visites SMR, avec la première entre janvier et mars et la deuxième entre avril et juin de chaque année. Chaque SHN majeur doit effectuer 1 visite SMR dans les 3 mois de la parution des listes en janvier de chaque année et avant le début de saison sportive. Il est de la responsabilité du coordinateur du Pôle France de prendre les RDV du SMR pour l'année en cours avant les dates prévues par la commission médicale. Toutes les modalités SMR se trouvent dans le règlement médical de la FFBS et à disposition sur le site www.ffbs.fr ou auprès de la DTN. Toutes les procédures SMR se retrouvent sur le site FFBS : https://ffbs.fr/listes-ministerielles/ avec les tutoriels pour Askamon et N2F.

	Objectif : 100% de suivi règlementaire médical

ITEMS	Indicateurs observables Pole France Baseball
Indicateurs de résultats :	
Niveau de recrutement des sportifs	Suivi et accompagnement du projet 18U, 23U et senior baseball. Intégration dans les meilleurs clubs français. Intégration dans le système professionnel. Intégration en université US
Niveau du sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein du Pôle France	Statistiques Offensives et/ou défensives en Championnat D1 significatives d'une performance régulière. Performer en Équipe de France de Relève et senior
Niveau scolaire attendu à l'issue de la formation sportive	Obtention du baccalauréat au sein de l'établissement. Proposition post-bac en partenaire d'entrainement pour suivre le double projet sportif/universitaire si nécessaire.
Condition de maintien en structure	Implication et progression significative durant l'année en cours Comportement irréprochable au sein du CREPS. Respect de la convention Pôle/Athlète/Club Projet sportif personnel en cohérence avec les projections du staff et du club Bon dossier scolaire
Indicateurs de performance du Pôle	Sélection en EDF 18U/23U/Senior % d'athlètes formés au pôle France et poursuivant leur projet post bac en lien avec le parcours de l'athlète (université, contrat pro, ALB, Clubs D1) Statistiques Offensives et/ou défensives en Championnat significatives d'une performance régulière. Sélection Équipe de France de Relève et Senior

e. Cahier des charges Pole France Softball – Programme d'excellence

Cahier des charges Pôle France Softball

PREAMBULE

Le Pôle France Softball relève de la Fédération Française de Baseball, Softball, Baseball5.

La labellisation d'une telle structure de formation ne peut être accordée que si son fonctionnement est en adéquation avec le cahier des charges de référence en fonction des visites et bilan annuel par l'ANS et la MRP

Ce cadre de fonctionnement doit imposer une recherche de perfectionnement et d'optimisation de la formation du softball français fédéral en direction d'un public spécifique. Ceci dans le respect des valeurs spécifiques à nos sports, c'est-à-dire en concevant tout en même temps, une formation, scolaire et une formation sportive.

L'éthique sportive nous conduit donc à défendre l'idée de cette double qualification du sportif

- ➔ Pour préparer la personne au Softball à pratiquer à son plus haut niveau
- ➔ D'évoluer dans un double projet au plus haut niveau en lien avec une équipe D1 lors de son parcours en Pole France.
- ➔ D'évoluer au sein des collectifs 18U/22U/Senior
- ➔ A l'issu de sa formation au Pôle France, rejoindre le plus haut niveau possible ; Club D1, Club étranger, le système universitaire USA, le système professionnel USA, toujours en lien avec les échéances internationales à venir et les sélections France.

ITEMS	Indicateurs observables Pôle France Softball
Objectif général : Préparation aux compétitions de référence national, voire international Professionnaliser et structurer l'encadrement des Clubs HN. Permettre un maillage territorial plus important de la quantité et qualité d'entraînements et des aménagements scolaires/universitaires voire professionnels.	Former les meilleurs joueuses 16U/22U françaises à la performance : - par l'accès aux clubs de niveau national - par la sélection dans les équipes participant à des compétitions de référence (niveau national ou international) Préparer les meilleurs athlètes de la structure vers les Clubs D1, universitaires, système professionnel Optimiser double projet scolaire en lien avec la pratique de haut niveau. Leur apporter une formation dans l'encadrement sportif (passation de diplômes fédéraux, scorage, arbitrage) Offrir une pratique intense avec une structure proposant un volume et une qualité d'entrainement optimum.

ITEMS	Indicateurs observables Pôle France Softball
Les conditions d'hébergement, de restauration et de vie quotidienne des jeunes sportifs en formation	Obligation d'internat (avec externat possible) pour le Pôle France en lien avec un établissement comme un CREPS proposant le suivi quotidien de l'athlète comme le suivi scolaire, médical, l'internat et une restauration adéquate.
L'objectif de formation sportive poursuivi par la structure : Les objectifs spécifiques sont les suivants : Définir les objectifs et mettre en œuvre les méthodes et les contenus d'entrainement pédagogique. Orienter prioritairement la programmation sur le développement individuel du licencié(e), en prenant en compte l'ensemble de ses ressources Permettre un maximum de rencontres sportives en plus du Championnat de France avec le collectif Pôle France Suivi de la saison sportive de l'athlète et accompagnement constant dans la performance Apporter des éléments clefs dans la préparation mentale dans les contenus d'entraînement du Pôle France.	**Contenus d'enseignements prioritaires :** Les secteurs prioritaires dans l'objectif de développement individuel du licencié(e) sont les suivants : **Secteur de la préparation physique :** La préparation physique doit comprendre en moyenne sur une semaine : Trois séances de musculation en respectant des cycles de post saison, pré-saison et durant la saison. Travailler le plus tôt possible le poste de lanceuses en plus d'une position défensive. Une séance de vitesse ou d'agilité. Une à deux séances énergétiques en fonction des périodes de post-saison, pré- saison ou durant la saison sportive. A titre d'illustration, cela peut correspondre à 6 à 8 séances de 45 minutes chacune. Ce travail doit être annualisé, regroupé sous forme de cycles. - Mise en place pendant la pleine saison nationale et internationale de séance de récupération (bain froid, sauna) **Secteur du jeu (3 axes de travail prioritaires) :** - Travail de profilage de la sportive Accompagner la sportive dans le profilage proposé par la DTN, en fonction de l'âge, avec le suivi régulier physique de ses capacités. Effectuer et communiquer en 2 temps (Octobre/Février) les tests du profilage à la DTN. - Travail technique par poste Les contenus d'enseignements programmés doivent comporter une formation technique individuelle spécialisée selon les postes occupés. Pour certains de ces postes, le développement de la capacité à définir des choix stratégiques doit être réalisé. L'enseignement doit comporter des contenus visant à optimiser la technique individuelle dans le domaine de la recherche de la maîtrise du mouvement adéquate pour performer. Le partage et l'analyse vidéo doit être un outil utilisé et suivi dans le cadre du perfectionnement technique en attaque comme en défense. - Connaissance du jeu/Aspect tactique Les mises en situations pédagogiques doivent permettre d'apprendre et de comprendre les aspects tactiques de jeu. L'organisation des couvertures, des organisations relais, des défenses de bunts et des situations 1&3 doivent être planifiées en fonction de la période d'apprentissage.

ITEMS	Indicateurs observables Pôle France Softball
Le public concerné	Joueuses de 14 à 19 ans à potentiel équipes de France 15U,18U et 23U. 15 à 25 stagiaires Stage de sélection de 3 jours organisé pour permettre une immersion des athlètes (vie en internat, tests physiques, test terrain, entretiens individuels) – S'en suit la validation par la DTN suite à la commission de sélection FFBS à travers le PSQS.
Effectif minimal et maximal	L'effectif d'un Pôle France est fixé comme suit : -8 sportives au minimum - 15 sportives au maximum
L'effectif et les qualifications requises pour l'encadrement sportif	**-Encadrement administratif** **Une responsable du Pôle France** est nommément désignée par le DTN. Elle est l'interlocutrice de la FFBS et de la DTN pour toutes les questions concernant le Pôle et son fonctionnement. **-Encadrement sportif** **Le responsable du Pôle France est aussi coordinateur du Pôle France** en tant que membre de la DTN est nommément désigné. Il doit être Cadre d'État ou salarié FFBS, titulaire du Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS), mention Baseball-Softball (Diplôme de niveau 3) ou équivalent. **1 entraineur spécifique assiste le coordinateur sportif.** Il peut être consultant ou salarié, titulaire d'un Brevet Professionnel ou Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS ou DEJEPS), (Diplôme de niveau 3) ou équivalent. **D'autres intervenants consultants** peuvent être sollicité comme : -un préparateur physique -un entraineur spécialiste d'un poste **- Encadrement scolaire** L'établissement en charge de la vie quotidienne de l'athlète a la charge d'accompagner le coordinateur du Pôle dans le suivi scolaire des jeunes. Tutorat et études du soir sont nécessaires. **-Encadrement médical** Le Pôle France doit être en lien avec un service médical du CREPS dédié à la structure pour le suivi médical et les soins de rééducation. Le coordinateur de la structure est en relation avec la DTN et le médecin fédérale afin de suivre et d'analyser les informations liées au suivi réglementaire des athlètes en structure. 100% de suivi médical règlementaire est nécessaire dans le Pôle France avec 2 visites obligatoires pour les mineurs.
Le volume horaire hebdomadaire d'entraînement	38 semaines par an entre septembre et juillet en fonction du rythme scolaire. 16 à 20 heures par semaine. 1 à 2 entraînements par jour Séances collectives et individualisées. Mise en place d'un programme d'entraînement annuel comprenant la période hivernale, la période précompétitive et la période de compétition validé par la DTN.

ITEMS	Indicateurs observables Pôle France Softball
Le volume horaire hebdomadaire d'entraînement	38 semaines par an entre septembre et juillet en fonction du rythme scolaire. 16 à 20 heures par semaine. 1 à 2 entraînements par jour Séances collectives et individualisées. Mise en place d'un programme d'entraînement annuel comprenant la période hivernale, la période précompétitive et la période de compétition validé par la DTN.
Les installations, les équipements et le matériel nécessaires à la formation sportive	Un terrain spécifique aux normes internationales accessible pour les athlètes du lieu d'hébergement et de la scolarité. Équipements spécifiques autour du terrain : Minimum d'une cage de frappe sécurisée Minimum 3 écrans de lancer en bon état Minimum de 10*12 balles bon état sur l'année sportive Minimum de 8 battes Minimum de 2 tenues de catch Minimum 6 casques de frappe Prévoir des bases en bon état Prévoir un état du terrain correct Petit matériel pédagogique: (plots, balises, tees, échelles rythme, petites haies, élastiques, petits poids). Utilisation de la vidéo comme support d'entraînement. Salle de musculation et gymnase à disposition au CREPS en fonction des besoins soulevés par l'encadrement. Un vestiaire chauffé et équipé de douches chaudes dans le CREPS et à proximité du terrain. Salle de réunion accessible au CREPS avec matériel pédagogique d'appoint. Avoir une unité de récupération en lien avec le service médical disponible au retour des compétitions nationales et internationales.
Formation scolaire accessible aux jeunes ainsi que les aménagements et les aides devant être prévus	Le conventionnement avec le Rectorat est nécessaire pour répondre aux aménagements horaires correspondant au volume et horaires d'entraînement souhaitée. L'établissement scolaire support permet aux sportifs de bénéficier d'un soutien et accompagnement en rapport avec les objectifs scolaires souhaités. Un tutorat et des études au CREPS doivent être proposé pour faciliter la réussite scolaire.

ITEMS	Indicateurs observables Pôle France Softball
Mise en œuvre du double projet	Les sportives jouent dans leur club et participent aux matchs de l'équipe de France de leur catégorie lorsqu'elles sont sélectionnées. Le coordinateur de Pôle est en lien constant avec les personnes ressources de l'établissement CREPS pour s'assurer du bien-être de la vie quotidienne et du suivi scolaire des sportives dans leur double projet. Fixer des objectifs à courts et moyen terme pour les jeunes sur la réussite de ce double projet. Plusieurs réunions individuelles sont nécessaires pour faire le point sur le double projet et les objectifs atteints ou à atteindre. Les bilans d'entretiens sont à communiquer dans les bilans des structures.
Programme de formation fédérale	Proposer un minimum de formation fédérale aux sportives du Pôle France en lien avec l'INFBS et les formations déjà effectuées en Pôle Espoir. Au minimum : -une formation d'officiel (jeune arbitre ou scorage) -une formation d'animateur ou d'entraineur
Fonctionnement, Budget	Financement CO et fonds propres de la FFBS Participation des familles sur les pensions internat, restauration et le suivi scolaire. Partenariat CREPS sur des tarifications négociées pour des actions de promotion, de stages et projets sportifs. Frais de pôles et modalités de prises en charge : - Famille - FFBS - ANS
La nature et les modalités de la surveillance médicale réglementaire conformément à l'article L. 231-6 du Code du sport	Chaque SHN mineur doit effectuer 2 visites SMR, avec la première entre janvier et mars et la deuxième entre avril et juin de chaque année. Chaque SHN majeur doit effectuer 1 visite SMR dans les 3 mois de la parution des listes en janvier de chaque année et avant le début de saison sportive. Il est de la responsabilité du coordinateur du Pôle France de prendre les RDV du SMR pour l'année en cours avant les dates prévues par la commission médicale. Toutes les modalités SMR se trouvent dans le règlement médical FFBS et à disposition sur le site FFBS ou auprès de la DTN. Toutes les procédures SMR se retrouvent sur le site FFBS : https://ffbs.fr/listes-ministerielles/ avec les tutoriels pour Askamon et N2F. Objectif : 100% de suivi règlementaire médical

ITEMS	Indicateurs observables Pole France Softball
Indicateurs de résultats : **Niveau de recrutement des sportifs**	Suivi et accompagnement du projet 18U, 22U et senior softball. Intégration dans les meilleurs clubs français. Intégration en université US Intégration dans le système professionnel. Perfomer en Équipe de France
Niveau du sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein du Pôle France	Statistiques Offensives et/ou défensives en Championnat D1 significatives d'une performance régulière. Performer en Équipe de France de Relève et senior
Niveau scolaire attendu à l'issue de la formation sportive	Obtention du baccalauréat au sein de l'établissement. Proposition post-bac en partenaire d'entrainement pour suivre le double projet sportif/universitaire si nécessaire.
Condition de maintien en structure	Sélectionnable en EDF 18U/22U Implication et progression significative durant l'année en cours Comportement irréprochable au sein du CREPS. Respect de la convention Pôle/Athlète/Club Projet personnel en cohérence avec les projections du staff Bon dossier scolaire
Indicateurs de performance du Pôle	Sélection en EDF 18U/22U/Senior % d'athlètes formés au pôle France et poursuivant leur projet post bac en lien avec le parcours de l'athlète (université, contrat pro, ALB, Clubs D1) Statistiques Offensives et/ou défensives en Championnat significatives d'une performance régulière. Sélection en Équipe de France de Relève et Senior

f. Cahier des Charges Pole France Baseball5- Programme d'excellence

Cahier des charges Pôle France Baseball5

PREAMBULE

Le Pôle France Baseball5 relève de la Fédération Française de Baseball, Softball, Baseball5.

La labellisation d'une telle structure de formation ne peut être accordée que si son fonctionnement est en adéquation avec le cahier des charges de référence en fonction des visites et bilan annuel par l'ANS et la MRP

Ce cadre de fonctionnement doit imposer une recherche de perfectionnement et d'optimisation de la formation du baseball5 français fédéral en direction d'un public spécifique. Ceci dans le respect des valeurs spécifiques à nos sports, c'est-à-dire en concevant tout en même temps, une formation, scolaire et une formation sportive.

L'éthique sportive nous conduit donc à défendre l'idée de cette double qualification du sportif

- ➔ Pour préparer la personne au baseball5 à pratiquer à son plus haut niveau
- ➔ D'évoluer dans un double projet au plus haut niveau en lien avec son parcours en Pole France Baseball5
- ➔ D'évoluer au sein des collectifs 17U/Senior Baseball5

ITEMS	Indicateurs observables Pôle France Baseball5
Objectif général : Préparation aux compétitions de référence national, voire international Structurer l'encadrement des Equipes Permettre un maillage territorial plus important de la quantité et qualité d'entraînements et des aménagements scolaires/universitaires	Former les meilleurs(es) joueur(es) 17U/senior français(es) à la performance : - par l'accès aux clubs de niveau national - par la sélection dans les équipes participant à des compétitions de référence (niveau national ou international) Optimiser le double projet scolaire en lien avec la pratique de haut niveau. Leur apporter une formation dans l'encadrement sportif (passation de diplômes fédéraux, scorage, arbitrage) Offrir une pratique intense avec une structure proposant un volume et une qualité d'entrainement optimum.
Les conditions d'hébergement, de restauration et de vie quotidienne des jeunes sportifs en formation	Obligation d'internat (avec externat possible) pour le Pôle France en lien avec un établissement comme un CREPS proposant le suivi quotidien de l'athlète comme le suivi scolaire, médical, l'internat et une restauration adéquate.

ITEMS	Indicateurs observables Pôle France Baseball5
L'objectif de formation sportive poursuivi par la structure : Les objectifs spécifiques sont les suivants : Définir les objectifs et mettre en œuvre les méthodes et les contenus d'entrainement pédagogique. Orienter prioritairement la programmation sur le développement individuel du licencié(e), en prenant en compte l'ensemble de ses ressources Permettre un maximum de rencontres sportives en plus du Championnat de France avec le collectif Pôle France Suivi de la saison sportive de l'athlète et accompagnement constant dans la performance Apporter des éléments clefs dans la préparation mentale dans les contenus d'entraînement du Pôle France.	**Contenus d'enseignements prioritaires :** Les secteurs prioritaires dans l'objectif de développement individuel du licencié(e) sont les suivants : **Secteur de la préparation physique :** La préparation physique doit comprendre en moyenne sur une semaine : Trois séances de musculation en respectant des cycles de post saison, pré-saison et durant la saison. Une séance de vitesse ou d'agilité. Une à deux séances énergétiques en fonction des périodes de post-saison, pré- saison ou durant la saison sportive. A titre d'illustration, cela peut correspondre à 6 à 8 séances de 45 minutes chacune. Ce travail doit être annualisé, regroupé sous forme de cycles. **Secteur du jeu (3 axes de travail prioritaires) :** - Travail de profilage des sportifs Accompagner le(la) sportif(ve) dans le profilage proposé par la DTN, en fonction de l'âge, avec le suivi régulier physique de ces capacités. Effectuer et communiquer en 2 temps (Octobre/Février) les tests du profilage à la DTN à définir. - Travail technique par poste Les contenus d'enseignements programmés doivent comporter une formation technique individuelle spécialisée selon les postes occupés. Pour certains de ces postes, le développement de la capacité à définir des choix stratégiques doit être réalisé. L'enseignement doit comporter des contenus visant à optimiser la technique individuelle dans le domaine de la recherche de la maîtrise du mouvement adéquate pour performer. Le partage et l'analyse vidéo doit être un outil utilisé et suivi dans le cadre du perfectionnement technique en attaque comme en défense. - Connaissance du jeu/Aspect tactique Les mises en situations pédagogiques doivent permettre d'apprendre et de comprendre les aspects tactiques de jeu.
Le public concerné	Public mixte. Joueurs (ses) de 14 à 19 ans à potentiel équipes de France 17U et seniors 8 à 16 stagiaires. Après la journée de sélection, la validation se fera par la DTN suite à la commission de sélection FFBS à travers le PSQS.
Effectif minimal et maximal	L'effectif d'un Pôle France est fixé comme suit : -8 sportifs(ves) au minimum -16 sportifs(ves) au maximum

ITEMS	Indicateurs observables Pôle France Baseball5
L'effectif et les qualifications requises pour l'encadrement sportif	**-Encadrement administratif** **Un responsable du Pôle France** est nommément désigné par le DTN. Il est l'interlocuteur de la FFBS et de la DTN pour toutes les questions concernant le Pôle et son fonctionnement. **-Encadrement sportif** **Le responsable du Pôle France est aussi coordinateur du Pôle France** en tant que membre de la DTN est nommément désigné. Il doit être Cadre d'État ou salarié FFBS, titulaire du Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS), mention Baseball-Softball (Diplôme de niveau 5) ou équivalent. **D'autres intervenants consultants** peuvent être sollicité comme un préparateur physique ou mental. **- Encadrement scolaire** L'établissement en charge de la vie quotidienne de l'athlète a la charge d'accompagner le coordinateur du Pôle dans le suivi scolaire des sportifs. Tutorat et études du soir sont nécessaires. **-Encadrement médical** Le Pôle France doit être en lien avec un service médical du CREPS dédié à la structure pour le suivi médical et les soins de rééducation. Le coordinateur de la structure est en relation avec la DTN et le médecin fédérale afin de suivre et d'analyser les informations liées au suivi réglementaire des athlètes en structure. 100% de suivi médical règlementaire est nécessaire dans le Pôle France avec 2 visites obligatoires pour les mineurs.
Le volume horaire hebdomadaire d'entraînement	38 semaines par an entre septembre et juillet en fonction du rythme scolaire. 16 à 20 heures par semaine. 1 à 2 entraînements par jour Séances collectives et individualisées. **Mise en place d'un programme d'entraînement annuel comprenant la période hivernale, la période précompétitive et la période de compétition validé par la DTN.**
Les installations, les équipements et le matériel nécessaires à la formation sportive	Un terrain spécifique aux normes internationales accessible pour les athlètes sur le lieu d'hébergement dans le CREPS. Utilisation de la vidéo comme support d'entraînement. Salle de musculation et gymnase à disposition au CREPS en fonction des besoins soulevés par l'encadrement. Un vestiaire chauffé et équipé de douches chaudes dans le CREPS et à proximité du terrain. Salle de réunion accessible au CREPS avec matériel pédagogique d'appoint. Avoir une unité de récupération en lien avec le service médical disponible au retour des compétitions nationales et internationales. Mise à disposition d'outils d'aide à la performance du CREPS (cellules chronométriques, vertical jump tester, neurotracker, pods lumineux). Petit matériel pédagogique : (plots, balises, tees, échelles rythme, petites haies, élastiques, petits poids, écrans).

ITEMS	Indicateurs observables Pôle France Baseball5
Formation scolaire accessible aux jeunes ainsi que les aménagements et les aides devant être prévus	Le conventionnement avec le Rectorat est nécessaire pour répondre aux aménagements horaires correspondant au volume et horaires d'entraînement souhaitée. L'établissement scolaire support permet aux sportifs(ves) de bénéficier d'un soutien et accompagnement en rapport avec les objectifs scolaires souhaités. Un tutorat et des études au CREPS doivent être proposé pour faciliter la réussite scolaire.
Mise en œuvre du double projet	Les sportifs(ves) jouent dans leur club et participent aux matchs de l'équipe de France de leur catégorie lorsqu'ils sont sélectionnés. Le coordinateur de Pôle est en lien constant avec les personnes ressources de l'établissement CREPS pour s'assurer du bien-être de la vie quotidienne et du suivi scolaire des sportives dans leur double projet. Fixer des objectifs à court et moyen terme pour les jeunes sur la réussite de ce double projet. Plusieurs réunions individuelles sont nécessaires pour faire le point sur le double projet et les objectifs atteints ou à atteindre. Les bilans d'entretiens sont à communiquer dans les bilans des structures.
Programme de formation fédérale	Proposer un minimum de formation fédérale aux sportifs(ves) du Pôle France en lien avec l'INFBS -une formation d'officiel (jeune arbitre ou scorage Baseball5) -une formation d'animateur ou d'entraineur Baseball5
Fonctionnement, Budget	Financement CO et fonds propres de la FFBS Participation des familles sur les pensions internat, restauration et le suivi scolaire. Partenariat CREPS sur des tarifications négociées pour des actions de promotion, de stages et projets sportifs. Frais de pôles et modalités de prises en charge : - Famille - FFBS - ANS
La nature et les modalités de la surveillance médicale réglementaire conformément à l'article L. 231-6 du Code du sport	Chaque SHN mineur doit effectuer 2 visites SMR, avec la première entre janvier et mars et la deuxième entre avril et juin de chaque année. Chaque SHN majeur doit effectuer 1 visite SMR dans les 3 mois de la parution des listes en janvier de chaque année et avant le début de saison sportive. Il est de la responsabilité du coordinateur du Pôle France de prendre les RDV du SMR pour l'année en cours avant les dates prévues par la commission médicale. Toutes les modalités SMR se trouvent dans le règlement médical de la FFBS et à disposition sur le site www.ffbs.fr ou auprès de la DTN.

	Toutes les procédures SMR se retrouvent sur le site FFBS : https://ffbs.fr/listes-ministerielles/ avec les tutoriels pour Askamon et N2F. Objectif : 100% de suivi règlementaire médical

ITEMS	Indicateurs observables Pole France Baseball5
Indicateurs de résultats : **Niveau de recrutement des sportifs**	Suivi et accompagnement du projet 17U et senior baseball5 Intégration dans les meilleurs clubs français. Performer en Équipe de France
Niveau du sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein du Pôle France	Statistiques Offensives et/ou défensives en compétition de référence Performer en Équipe de France 17U et senior
Niveau scolaire attendu à l'issue de la formation sportive	Obtention du baccalauréat au sein de l'établissement. Proposition post-bac en partenaire d'entrainement pour suivre le double projet sportif/universitaire si nécessaire.
Condition de maintien en structure	Sélectionnable en EDF 17U, présélection senior Implication et progression significative durant l'année en cours Comportement irréprochable au sein du CREPS. Respect de la convention Pôle/Athlète/Club Projet personnel en cohérence avec les projections du staff Bon dossier scolaire Sélection en EDF 17U/Senior
Indicateurs de performance du Pôle	% d'athlètes formés au pôle France et poursuivant leur projet post bac en lien avec le parcours de l'athlète Statistiques Offensives et/ou défensives significatives d'une performance régulière en compétition de référence Sélection en Équipe de France 17U et Senior

c) les modalités de formation sportive et citoyenne

Chaque structure doit prévoir dans son fonctionnement des actions ou des réunions relatives à la formation citoyenne. Conformément à l'article D.221-27 du code du sport, le contenu de la formation sportive et citoyenne porte sur :

- Les valeurs de la République ;
- Les valeurs de l'Olympisme ;
- L'éthique dans le sport ;
- Le cadre juridique et économique applicable au sportif.

La DTN veillera à ce que le contenu de cette formation soit accessible et adapté aux différents publics auxquels elle est destinée.

d) les indicateurs de performance des structures

- Reconnaissance institutionnelle des DRAJES et Conseils Régionaux ou toutes autres institutions territorial.

- Nombre de joueurs détectés.
- Nombre de joueurs sélectionnés en Équipe de France jeune / nombre joueurs participant aux stages de présélection des EDF.
- Obtention de résultats sur les compétitions de référence (cf PPF).
- Nombre d'actions d'échanges entre les structures Pôle Espoir.
- Augmentation des podiums chez les jeunes 15U/18U/23U.
- Augmentation des Clubs labellisés en ALB et ALS.
- Mobilisation du réseau des clubs de Division 1/Division 2 de Baseball et Softball.
- Nombre d'actions d'information auprès des athlètes et des familles.
- Exemplarité du SHN dans les structures dans l'action citoyenne
- nombre d'actions/informations sur la prévention et la lutte contre le dopage et les actions de prévention sur les conduites déviantes.
- 100 % des joueurs suivis dans le cadre du suivi médical réglementaire (SMR).
- Nombre de journées de formation dans le cadre de la mise en œuvre de la formation continue des techniciens du PPF.
- Nombre d'actions et ampleur de la portée internationale principalement dans l'accueil de tournoi ou de délégation étrangère dans les structures.